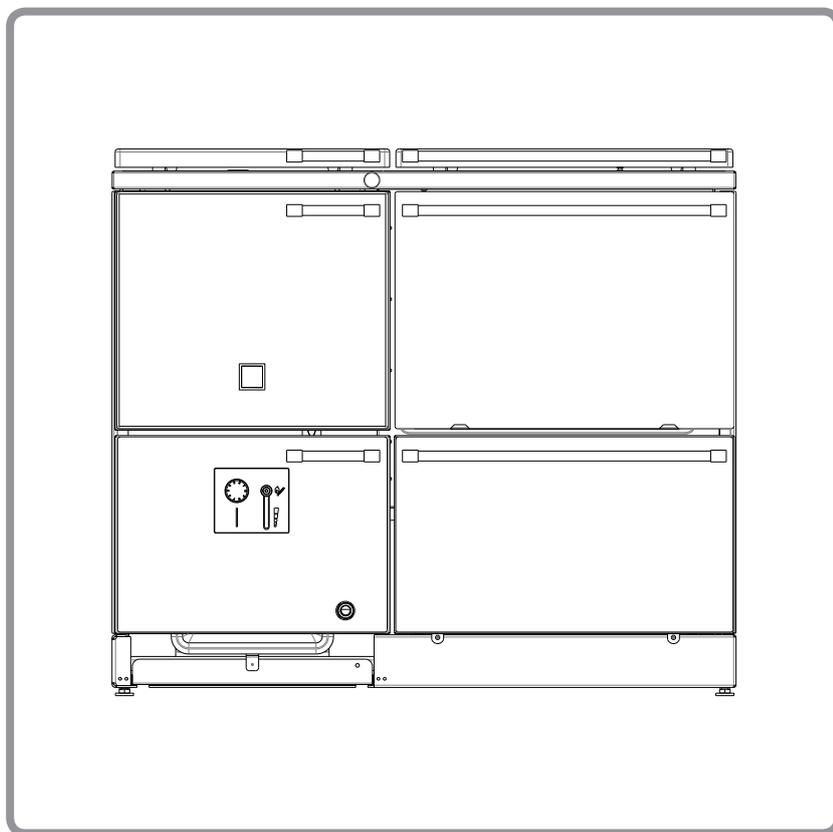


atlantic vogia F 5020

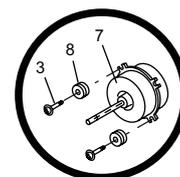
Cuisinière de chauffage central bois
avec four

Vogia F 5020 réf. 021161



Document n° 1647-3 ~ 23/03/2017

FR



**Notice de référence
destinée au professionnel
et à l'utilisateur**

à conserver par l'utilisateur
pour consultation ultérieure

Chère cliente, Cher client,

Nous vous félicitons pour l'acquisition de votre nouvelle cuisinière. Vous avez opté pour un produit haut de gamme de la maison Atlantic qui vous offre plus de confort, une consommation de combustible optimisée et une utilisation de l'énergie à la fois écologique et respectueuse des ressources. Votre nouvelle cuisinière a été fabriquée selon les critères ISO 9001 auxquels répondent tous nos produits de haute qualité, elle a subi de nombreux contrôles et tous ses composants sont recyclables.

La notice de référence est à votre disposition :

Chauffagiste : Chapitres Présentation du matériel, Instructions pour l'installateur, Entretien & nettoyage, Élimination des défauts, Maintenance, Pièces détachées .

Utilisateur : Chapitres Instructions pour l'utilisateur, Entretien & nettoyage, Élimination des défauts.

Aux pages suivantes, vous trouverez des informations détaillées, ainsi que des conseils importants concernant l'utilisation, les fonctions et le nettoyage de votre nouvelle cuisinière. Il est important que vous teniez compte de ces différentes remarques. La bonne connaissance de ces informations vous permet d'assurer le fonctionnement correct et durable de votre appareil. Nous espérons que votre cuisinière **atlantic** vous satisfera pleinement !

Données générales

Devoirs du fabricant

Nos produits sont fabriqués en respectant les principales exigences des diverses directives en vigueur, c'est pourquoi ils sont munis de la mention **CE** - et de la totalité des documents requis lors de leur livraison.

Sous réserve de modifications techniques.

Nous ne pouvons pas être tenus pour responsables en tant que fabricant dans les cas suivants :

- Utilisation erronée de l'appareil.
- Maintenance inexistante ou insuffisante de l'appareil.
- Installation non conforme de l'appareil.

Devoirs de l'installateur

La responsabilité de l'installation de l'appareil incombe à l'installateur. L'installateur doit tenir compte des instructions suivantes:

- Lire et respecter l'ensemble des instructions se trouvant dans les notices jointes à l'appareil livré.
- Installation conforme aux prescriptions et aux normes en vigueur.
- Explication de l'installation à l'utilisateur.
- Faire prendre conscience à l'utilisateur de la nécessité de la réalisation de contrôles et de la maintenance de l'appareil.
- Remettre toutes les notices d'utilisation à l'utilisateur.

Devoirs de l'utilisateur

L'utilisateur doit tenir compte des instructions suivantes afin d'assurer une utilisation optimale de l'appareil :

- Lire et respecter les instructions contenues dans la notice d'utilisation.
- L'installation et la première mise en service doivent être réalisées par un spécialiste qualifié.
- Demander à l'installateur d'expliquer l'installation.
- Veiller à la mise en oeuvre des contrôles et travaux de maintenance requis.
- Conserver les notices en bon état, à proximité de l'appareil.

Cet appareil n'est pas prévu pour un emploi par des personnes (y compris enfants) souffrant de lésions des capacités physiques ou mentales ou des perceptions sensorielles, ou ne disposant d'aucune expérience ou connaissances concernant l'utilisation de l'appareil, pour autant qu'elle ne soient pas prises en charge par des personnes responsables de leur sécurité ou qu'elles n'aient pas bénéficié d'une formation correspondante. Veiller à ce qu'aucun enfant ne puisse jouer avec cet appareil.

Sécurité et mesures de précaution

La cuisinière, accessoires compris, est conforme à l'état de la technique le plus récent et satisfait aux prescriptions de sécurité en application.

La cuisinière, accessoires compris, est ou peut être alimentée en courant électrique (230 VAC). Une installation mal effectuée ou des réparations non conformes peuvent constituer un danger de mort par électrocution. Seul un personnel spécialisé et disposant de la qualification requise est autorisé à effectuer l'installation et la réparation de la cuisinière.

Symboles d'avertissement:

Tenez tout particulièrement compte des symboles suivants dans la présente Notice d'utilisation.



⚠ Attention !

Le non-respect des remarques accompagnées de ce symbole peut **mettre des personnes** en danger.



ⓘ Informations !

Le non-respect des remarques accompagnées de ce symbole peut provoquer un **dysfonctionnement ou une détérioration de la cuisinière ou de l'installation** de chauffage.



💡 Remarque !

Les passages marqués contiennent des **conseils et astuces** concernant l'utilisation et l'exploitation.

Sommaire

Présentation du matériel	4		
Colisage	4	Caractéristiques Générales	4
Matériel en option	4		
<hr/>			
Instructions pour l'installateur	6		
Consignes de sécurité	6	Montage	10
Sécurité et précaution !	6	Plaque de cuisson en acier	10
Cheminée	6	Couvercles isolants et du tiroir de protection du sol	10
Mise en place	7	Panneaux de protection décoratifs	10
Conditions réglementaires d'installation et d'entretien	7	Fumisterie	12
Local d'implantation	7	Montage de la buse de sortie fumées	12
Vis de réglage	7	Conduit de raccordement à la cheminée	12
Système / installation	8	Conduit d'évacuation des fumées	13
Domaine d'utilisation	8	Valeurs indicatives pour installation d'évacuation des fumées	13
Normes	8	Caractéristiques techniques pour le dimensionnement de l'installation d'évacuation des fumées selon la norme EN 13384-1	13
Raccordements hydrauliques	8	Raccordements hydrauliques	14
Circuits de chauffage	8	Raccordement au système de chauffage	14
Eau de chauffage	8	Montage de la vanne de sécurité thermique	15
Eau sanitaire (chauffage du ballon ECS en été)	8	Raccordements électriques	15
Échangeur de sécurité thermique	10		
<hr/>			
Instructions pour l'utilisateur	16		
Combustible approprié	16	Mise en service initiale du chauffage	20
Remarques importantes	16	Remarques relatives à la cuisson, au rôtissage et à la cuisson au four	20
Essai de fonctionnement	16	Remarques relatives au régime chauffage	21
Descriptif des organes	16	Régime chauffage	
Éléments fonctionnels et éléments de commande	16	- Préchauffage ou ajout de combustible	21
Outils de nettoyage et accessoires	16	Préchauffage	
Régulateur de tirage	18	- Démarrage du régime de chauffage	21
Registre à combustible économique	18	Ajout de combustible	
Volet de départ fumées	18	- Poursuite du régime de chauffage	21
Clapet de préchauffage	19	Réglage et durée de combustion	22
Grille relevable avec dispositif agitateur	19	Fonctionnement normal	22
Tiroir de protection du sol	19	Régime économie ou cuisson	22
Thermostat minimum:	20	Chauffage pendant la période de transition	22
Consignes de sécurité	20		
<hr/>			
Entretien et nettoyage	24		
Habillage	24	Dispositif de relevage de grille	25
Plaque de cuisson en acier, cadre de plaque de cuisson	24	Contrôle et entretien de la vanne de sécurité thermique	25
Surfaces d'échange et voies d'évacuation des fumées	24	À la fin de la période de chauffage	25
<hr/>			
Élimination des défauts	26		
Surchauffe de la chaudière	26	Pas de montée en température de la chaudière	26
Échappement des fumées	26	Fort encrassement de la chaudière	27
Lors du préchauffage :	26	Consommation de bois élevée	27
Lors de l'ajout de combustible :	26		
En permanence :	26		
<hr/>			
Maintenance et Pièces Détachées	27		
Service après-vente et réparations	27	Pièces Détachées	28
Contrôle et entretien de la vanne de sécurité thermique	27		

1 Présentation du matériel

1.1 Colisage

- **1 colis** : Cuisinière emballée dans une caisse de transport solide. Panneaux de protection décoratifs joints dans le carton. Vanne de sécurité thermique.

Sont joints à la cuisinière (fig. 1 et fig. 2) : tiroir à cendres, tisonnier, racle à suie, brosse de nettoyage, poignée de manipulation, manivelle pour le dispositif de relevage de grille et pour le secouage de la grille ; buse coulissante, buse de sortie fumées (150 mm de longueur) ; 4 coudes à écrou 1 1/4", 2 bouchons 1 1/4" et 2 mamelons 1 1/4" - 1" avec joints Klingerit ; 1 coude de purge d'air 3/8" avec soupape de purge.

Sont joints à la pochette d'instructions :

- Notice installation - utilisation - pièces détachées,
 - Liste des SAV agréés,
 - Certificat de garantie et certificat de qualité.
- À l'arrière de la cuisinière : 4 écrous raccords
 - Montés d'usine : échangeur de sécurité thermique, registre à combustible économique, grille relevable, 2 x tubes de départ et de retour 1 1/4", thermostat minimum.
 - 2 lèche-frites et 1 grille dans le four

1.2 Matériel en option

- Kit hydraulique de bouclage chaudière (ref. **074727**)
- Couvercle(s) isolant(s) : coté foyer + coté four : (ref. **074652**).
- Kit de raccordement hydraulique rapide pour remplacement d'une cuisinière Diva ou Prima (ref. **074653**).

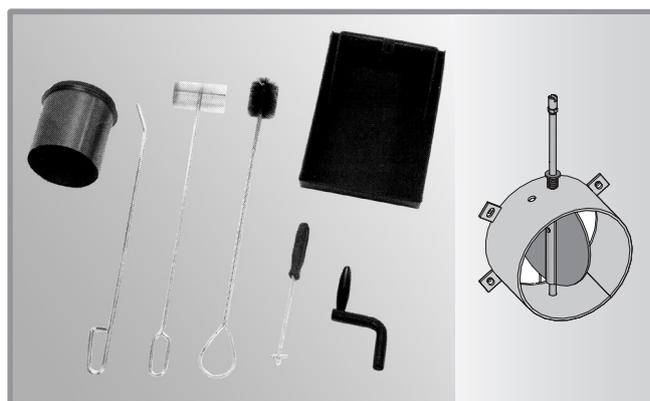


fig. 1 - Accessoires livrés

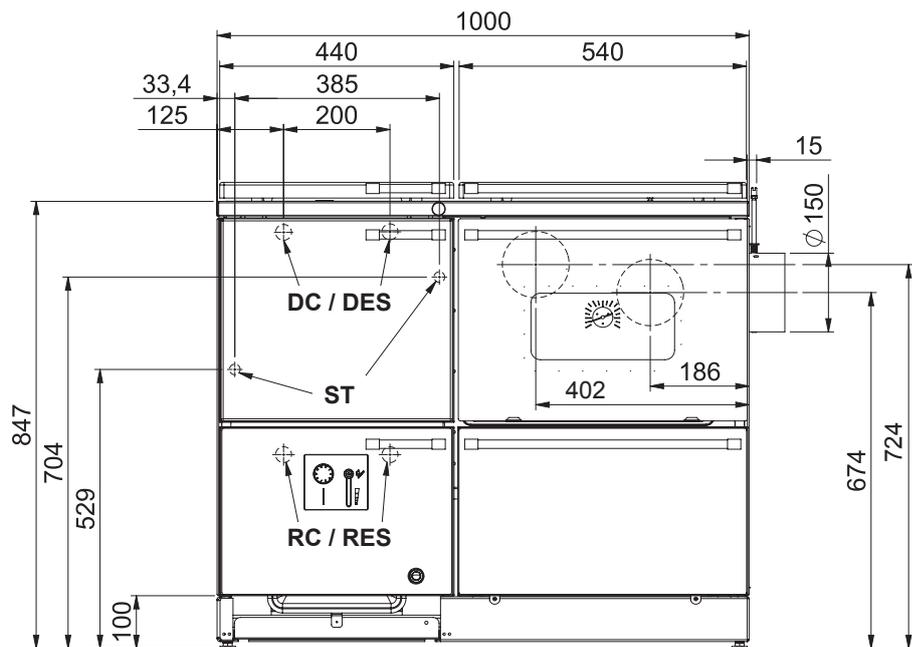


fig. 2 - Fourniture pour raccords hydraulique et purge d'air

1.3 Caractéristiques Générales

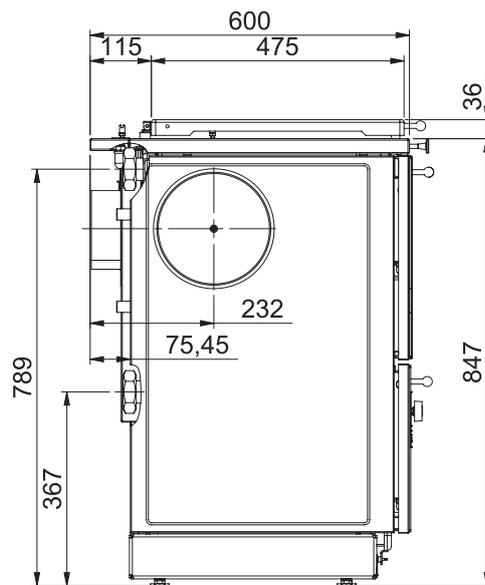
Dénomination modèle / Code		Atlantic vogia F 5020 / 021161	
Domaine d'application / type de construction		- circuits fermés (vase d'expansion ouvert interdit). - installation dans le bloc-cuisine - régime cuisson - circulateur(s) requis (thermosiphon interdit)	
Combustible		Bûches de bois (33 cm)	
Puissance calorifique de la cuisinière	kW	13	
Charge thermique nominale totale		19,9	
Température de départ max.	°C	90	
Pression de service max.	bar	2,5	
Capacité en eau	litre	15	
Tirage de cheminée requis à puissance nominale	mbar	0,15	
Tirage de cheminée maximal autorisé	mbar	0,25	
Quantité d'air de combustion	m ³ /h	55	
Poids	kg	310	
Dimensions (L x P x H)	mm	1 000 x 600 x 850	
Diamètre du raccord d'évacuation des fumées à l'arrière, à gauche, à droite	mm	150	

Atlantic vogia F5020



Vue de face

- DC/DES** Départ chaudière / Départ échangeur sanitaire (raccord fileté 5/4")
- RC/RES** Retour chaudière / Retour échangeur sanitaire (raccord fileté 5/4")
- ST** Échangeur de sécurité thermique (tube de 1/2")



Vue du côté gauche

fig. 3 - Dimensions (en mm)

2 Instructions pour l'installateur

2.1 Consignes de sécurité.

2.1.1 Sécurité et précaution !

La cuisinière, accessoires compris, est conforme à l'état de la technique le plus récent et satisfait aux prescriptions de sécurité en application. La cuisinière, accessoires compris, est ou peut être alimentée en courant électrique (230 V / 50Hz). Une installation mal effectuée ou des réparations non conformes peuvent constituer un danger de mort par électrocution. Seul un personnel spécialisé et disposant de la qualification requise est autorisé à effectuer l'installation et la réparation de la cuisinière.

Symboles d'avertissement :

À la lecture de la présente notice d'installation, il convient de tenir tout particulièrement compte des symboles suivants.



☞ Attention !

Le non-respect des remarques accompagnées de ce symbole peut **mettre des personnes en danger**.



☞ Information!

Le non-respect des remarques accompagnées de ce symbole peut provoquer un **dysfonctionnement ou une détérioration du réservoir tampon, de la cuisinière ou de l'installation de chauffage**.



☞ Remarque !

Les passages marqués contiennent des **conseils et astuces** concernant l'utilisation et l'exploitation.

2.1.2 Cheminée

Une des conditions primordiales pour un fonctionnement irréprochable de l'installation de chauffage est un dimensionnement approprié de la cheminée. Les dimensions de la cheminée doivent être calculées selon les normes EN 13384-1. Les valeurs requises pour ce calcul sont fournies (voir § 2.6.3, page 13). Un coupe-tirage est nécessaire en cas de dépassement du tirage maximal durant le fonctionnement.

L'installation d'évacuation des fumées doit posséder la classification minimale suivante :

Classe de température : T400 = température d'utilisation nominale de 400 °C

Classe de résistance au feu de cheminée : G = installation d'évacuation de fumées résistant au feu de cheminée

Classe de résistance à la corrosion : 2 = convient aux combustibles en bois naturel



☞ Attention !

Le tirage de cheminée maximal autorisé est de 0,25 mbar. Tout droit à la garantie est annulé en cas de dépassement de cette valeur en fonctionnement.

Le tirage de cheminée nominal (voir § 2.6.5, page 13) doit en outre être à peu près maintenu pour garantir un fonctionnement économique (moindre consommation de combustible).

Le tirage de la cheminée peut être indirectement réglé dans une plage limite au moyen du registre à combustible économique - voir 3.4.4, page 18).

Il est interdit d'installer des régulateurs de tirage économiseurs d'énergie ou des clapets de sécurité contre l'explosion dans une pièce d'habitation. Veuillez tenir compte des prescriptions et directives légales.



☞ Information !

En cas d'assainissement d'installations existantes, il est fréquent que ces exigences relatives à la cheminée ne soient pas respectées. Il est par conséquent recommandé d'avoir recours à un ramoneur compétent pour une expertise de la cheminée avant le montage de l'installation de chauffage. Ainsi, des mesures d'assainissement appropriées peuvent aussi être définies à temps pour la cheminée (voir § 2.6.3, page 13) pour les valeurs nécessaires au dimensionnement de la cheminée.

2.2 Mise en place

2.2.1 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

• TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 22 octobre 1969 : Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 24 mars 1982 et ses modificatifs : Aération des logements.

Règlement Sanitaire Départemental Type

La présence sur l'installation, d'une fonction de disconnexion de type CB, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable, est requise par les articles 16.7 et 16.8 du Règlement Sanitaire Départemental Type.

Règles en matière d'entretien des installations et notamment de ramonage.

Décret n°93-1185 du 22 octobre 1993 relatif à la sécurité des consommateurs en ce qui concerne les foyers fermés de cheminée et les inserts utilisant les combustibles solides.

Arrêté du 15/09/2009 relatif à l'entretien annuel des chaudières dont la puissance nominale est comprise entre 4 et 400 kilowatts (J.O. 31/10/2009).

• TEXTES NORMATIFS

Norme NF DTU 24.1 : Travaux de bâtiment - Travaux de fumisterie - Systèmes d'évacuation des produits de combustion desservant un ou des appareils.

NF EN 13384-1 et ses modificatifs : Conduits de fumée. Méthodes de calcul thermo-aéraulique.

NF DTU 65.11 : Dispositifs de sécurité des installations de chauffage central concernant le bâtiment.

NF DTU 60.1 (P40-201) - déc. 2012 : Plomberie sanitaire pour bâtiments à usage d'habitation.

NF DTU 60.11 (P40-202) - août 2013 : Règles de calcul des installations de plomberie sanitaire et des installations d'évacuation des eaux pluviales.

NF DTU 60.2 (P41-220) - oct. 2007 : Canalisations en fonte, évacuations d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eaux vannes.

NF DTU 60.3 - 2007 : Canalisations en PVC.

NF DTU 60.5 (P41-221) - janv. 2008 : Canalisations en cuivre - Distribution d'eau froide et chaude sanitaire, évacuation d'eaux usées, d'eaux pluviales, installations de génie climatique.

Norme NF C15-100 et ses modificatifs : Installations électriques à basse tension - Règles.

• Installation de chauffage avec plancher chauffant :

NF DTU 65.14 : Exécution de planchers chauffants à eau chaude.

2.2.2 Local d'implantation

a) À l'installation, respecter toutes les prescriptions et directives en vigueur sur le site.

b) L'appareil nécessite en permanence de l'air de combustion. Les fenêtres et les portes sur le site d'installation ne doivent par conséquent pas être étanches à l'air. Ceci est particulièrement important dans les pièces d'un volume inférieur à 4 m³ par kW de puissance calorifique nominale.

Les hottes d'aspiration, ventilateurs peuvent influencer de façon négative sur la combustion.

Prévoir le cas échéant une ouverture d'amenée d'air.

Les besoins en air de combustion équivalent environ à 50 / 55 m³/h.

c) Les distances suivantes entre le four et l'environnement doivent être respectées :

- Au moins 10 cm par rapport aux éléments combustibles du bloc-cuisine. Pour combler ces écarts, nous conseillons l'emploi d'un panneau aéré d'au moins 10 cm de largeur.

- Côté gauche, une distance de 10 cm par rapport à un mur doit être observée (pour permettre l'ouverture complète des portes de chauffage et de cendrier et l'extraction du tiroir à cendres). Côté droit, aucune distance n'est prescrite pour l'installation par rapport aux murs crépis et non tapissés.

- Le mur derrière la cuisinière doit être résistant au feu.

- La baguette de jointoiement murale doit être amovible.

- Ni élément suspendu, ni hotte aspirante ne doivent être placés au-dessus de la cuisinière. Si le dessous des éléments suspendus est bien isolé, une distance d'au moins 70 cm par rapport à la plaque de cuisson doit être respectée.

- La distance entre le conduit de raccordement fumées et une matière combustible (placard en bois, ...) doit être au minimum de 50 cm de tous les côtés. Si cette distance ne peut pas être respectée, isoler le conduit de raccordement fumées.

d) Le sol sous la cuisinière doit être résistant au feu.

2.2.3 Vis de réglage

Les 4 vis de réglage permettent d'aligner exactement la cuisinière à l'horizontale et à la hauteur adaptée à la cuisine (pieds réglables - fig. 4).

Lors du transport sur le site d'installation, porter la cuisinière ou la pousser sur une plaque de bois tendre pour ne pas endommager le sol.



Information !

Aligner impérativement la cuisinière à l'horizontale avant de la raccorder.

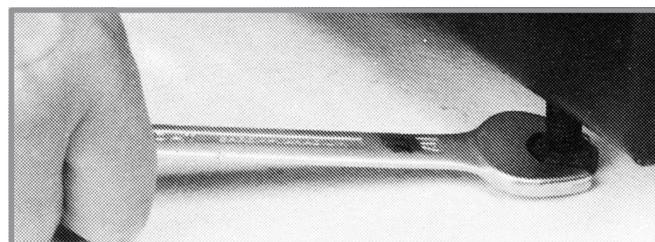


fig. 4 - Vis de réglage

2.3 Système / installation

2.3.1 Domaine d'utilisation

Pour des besoins calorifiques du bâtiment selon la norme EN 12831.

Les cuisinières sont conçues et homologuées pour être utilisées comme générateurs de chaleur pour les installations de chauffage à eau chaude et pour fonctionner à des températures de service jusqu'à 90° C. Pour le fonctionnement, un (des) circulateur(s) (chauffage et chauffage ballon ECS) est (sont) requis.



⚠ Attention !

L'appareil n'est pas conçu pour un fonctionnement en thermosiphon ; la garantie perdra le cas échéant sa validité.

2.3.2 Normes

Respecter la norme européenne suivante : EN 12828, selon cette dernière monter :

- a) Un vase d'expansion fermé.
- b) Une soupape de sécurité (en parfait état de fonctionnement) montée le plus haut possible sur la cuisinière ou sur une conduite raccordée ne pouvant ainsi être bouchée.
- c) Un thermomètre, un manomètre,

2.4 Raccordements hydrauliques

2.4.1 Circuits de chauffage

Une vanne mélangeuse 3 voies doit impérativement être installée. Le thermostat minimum monté d'usine doit être raccordé pour stopper le (ou les) circulateur(s) à des températures de chaudière inférieures à 65 °C. Ceci réduit la formation de condensat dans la chaudière et prolonge sa durée de vie.

En cas de fonctionnement avec un ballon d'hydro-accumulation, une vanne de retour avec une température de retour de 55 °C doit être prévue (kit hydraulique de bouclage chaudière).

Avec les systèmes de chauffage à basse température et une température nominale jusqu'à 50 °C, nous recommandons de prévoir un ballon d'hydro-accumulation.

Plusieurs circuits de chauffage :

Le total de la puissance consommée ne doit pas dépasser la puissance calorifique nominale de la chaudière. Pour permettre un meilleur réglage de l'installation, il faut installer des vannes d'équilibrage. À cause du manque d'isolation du bâtiment (construction neuve, pas encore de crépi) les besoins calorifiques calculés et les besoins nécessaires sont souvent très divergents.

Consommation de chaleur minimale :

En service, la puissance la plus faible possible de la chaudière doit pouvoir être dissipée en permanence. **Une consommation minimale de chaleur doit être assurée dans chaque phase de fonctionnement** (par ex. ne jamais fermer complètement les vannes mélangeuses manuelles ni les vannes de radiateurs - ne pas monter de vannes thermostatiques sur tous les radiateurs).

- d) Un dispositif automatique de dissipation de la chaleur empêchant un dépassement de la température de service maximale autorisée. En règle générale, utiliser l'échangeur de sécurité thermique intégré en combinaison avec la vanne de sécurité thermique.

ⓘ Information !



Pour les installations avec puisage individuel avec surpresseur d'EFS (hors réseau), il est nécessaire d'assurer le fonctionnement de la sécurité thermique même en cas de coupure de courant. Pour cela prévoir le raccordement de la vanne de sécurité thermique au réseau d'eau. En cas de non-respect, une surcontrainte thermique des éléments de la chaudière peut survenir et entraîner ainsi l'expiration de la garantie.

- e) Une sécurité de manque d'eau : Dans le cas des générateurs de chaleur avec une puissance calorifique nominale jusqu'à 300 kW, une sécurité de manque d'eau n'est pas indispensable s'il est assuré qu'une montée en température non admissible ne peut se produire en cas de manque d'eau.

Si la cuisinière est montée sur un plan plus élevé que les radiateurs, prévoir impérativement une sécurité de manque d'eau.

2.4.2 Eau de chauffage

- a) Avant de raccorder la chaudière sur l'installation, rincer correctement le réseau chauffage pour éliminer les particules qui pourraient compromettre le bon fonctionnement de la chaudière.

Ne pas utiliser de solvant ou d'hydrocarbure aromatique (essence, pétrole, etc...). Se reporter au chapitre "Conditions générales de ventes" de notre catalogue tarif.

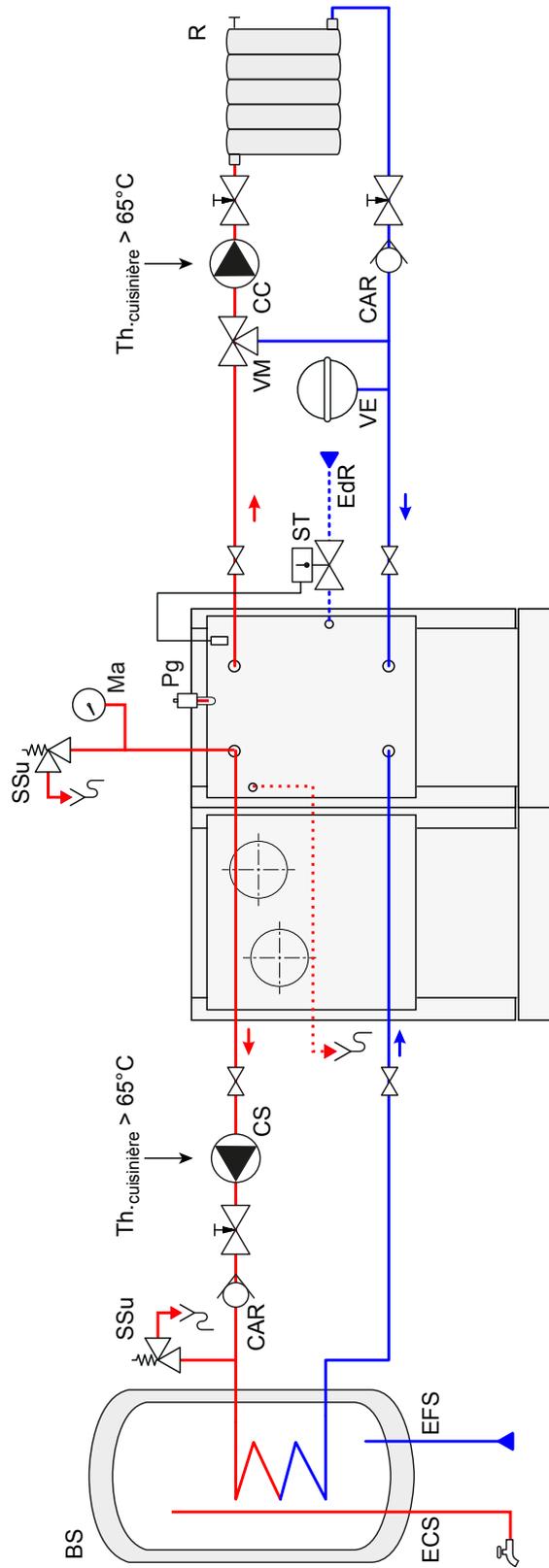
Effectuer plusieurs opérations de rinçage de l'installation, avant de procéder au remplissage définitif.

- b) Pour protéger la chaudière des impuretés provenant de l'installation de chauffage, il est nécessaire, sur les installations anciennes ou existantes, de monter un collecteur de boues (mailles de 0,5 mm) doté de robinets de maintenance dans le circuit de retour du chauffage.
- c) En cas d'utilisation d'un antigel, garantir un dosage minimal de 20 % d'antigel ; sinon, la protection contre la corrosion ne sera pas assurée.

2.4.3 Eau sanitaire (chauffage du ballon ECS en été)

Comme du combustible peut encore se trouver dans la cuisinière après la fin du chauffage du ballon ECS, un prélèvement de l'énergie résiduelle doit être garanti (voir § 2.4, *Consommation de chaleur minimale*).

**Atlantic vogia F avec
1 circuit radiateur
et circuit ECS**



Légende

BS Ballon sanitaire
 CAR Clapet antiretour
 CC Circulateur chauffage
 CS Circulateur sanitaire
 ECS Eau chaude sanitaire

EFS Eau froide sanitaire
 EdR Eau de réseau
 Pg Purgeur
 Ma Manomètre
 R Radiateur

SSu Soupape de sûreté
 ST Sécurité thermique
 VE Vase d'expansion fermé
 VM Vanne mélangeuse

fig. 5 - Schémas hydrauliques de principe

2.4.4 Échangeur de sécurité thermique

L'échangeur de sécurité thermique sert de protection contre la surchauffe en cas d'interruption de la circulation (par ex. coupure de courant) et ne doit pas servir à préparer l'eau sanitaire.

Montage de la vanne de sécurité thermique, voir § 2.7.2, page 15).

Caractéristiques de l'échangeur de sécurité thermique :

- Pression de raccordement minimum : 2 bar,
- Pression de service maximale : 6 bar,
- Dimension du raccordement : filetage mâle 1/2".

Information !



Pour les installations avec puisage individuel avec surpresseur d'EFS (hors réseau), il est nécessaire d'assurer le fonctionnement de la sécurité thermique même en cas de coupure de courant. Pour cela prévoir le raccordement de la vanne de sécurité thermique au réseau d'eau. En cas de non-respect, une surcontrainte thermique des éléments de la chaudière peut survenir et entraîner ainsi l'expiration de la garantie.

2.5 Montage

2.5.1 Plaque de cuisson en acier

Sortir les plaques de cuisson en acier de leur emballage, en enlever l'huile de la partie supérieure avec un chiffon doux ou du papier et les poser sur la cuisinière (fig. 7).

Remarque !



À la première mise en chauffe, l'huile résiduelle s'évapore avec un léger dégagement de fumée et d'odeur. Les résidus d'huile peuvent être enlevés avec un produit de nettoyage liquide voir § 3.6, page 20.

2.5.2 Couvercles isolants et du tiroir de protection du sol

Sortir les couvercles isolants de leur emballage et enficher la charnière couvercle isolant dans la plaque de cuisson en acier (fig. 7).

- Ouvrir la porte du cendrier, insérer le tiroir de protection du sol dans le bas (rep. 3, fig. 7).

2.5.3 Panneaux de protection décoratifs

• sur le tiroir à bois

- a) Démontez la poignée de tiroir à bois en desserrant les deux vis à l'intérieur (remarque : Les 4 rondelles ne sont ensuite plus nécessaires).
- b) Desserrer 2 vis et écrou du contre-tiroir à bois à l'intérieur (remarque : Les 2 vis ne sont ensuite plus nécessaires).
- c) Poser le panneau de protection décoratif sur le contre-tiroir à bois, fixer la poignée sur le contre-tiroir à bois sans les rondelles et seulement les vis et bloquer les 2 boulons avec respectivement un écrou.

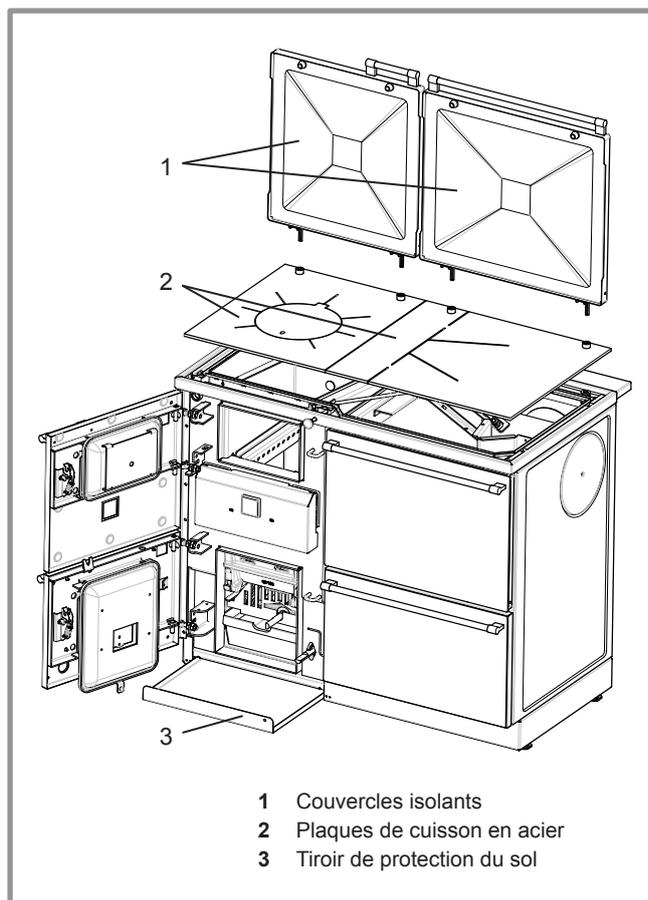


fig. 7 - Installation des plaques de cuisson en acier, des couvercles isolants et du tiroir de protection du sol

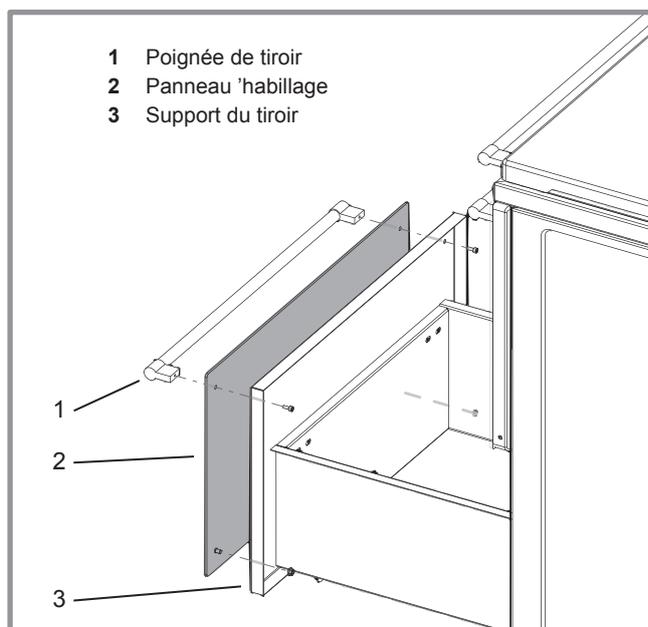


fig. 6 - Montage du panneau de protection décoratif (sur le tiroir à bois)

• **Sur la porte du cendrier**

d) Démontez la contre-porte du cendrier en desserrant 4 vis et écrous à l'intérieur.

Remarque : les 4 vis ne sont ensuite plus nécessaires.

e) Démontez la poignée de porte du cendrier en desserrant les deux vis à l'intérieur.

Remarque : les 4 rondelles ne sont ensuite plus nécessaires.

f) Retirez la manette du régulateur de tirage et dévissez la vis moletée du registre à combustible économique.

g) Posez le panneau de protection décoratif sur la contre-porte du cendrier et fixez la poignée sur la contre-porte du cendrier, sans rondelles et seulement avec les vis.

h) Posez la contre-porte sur la porte du cendrier et la vissez fermement à l'intérieur sur les boulons avec 4 écrous.

i) Montez la manette du régulateur de tirage et revissez la vis moletée du registre à combustible économique.

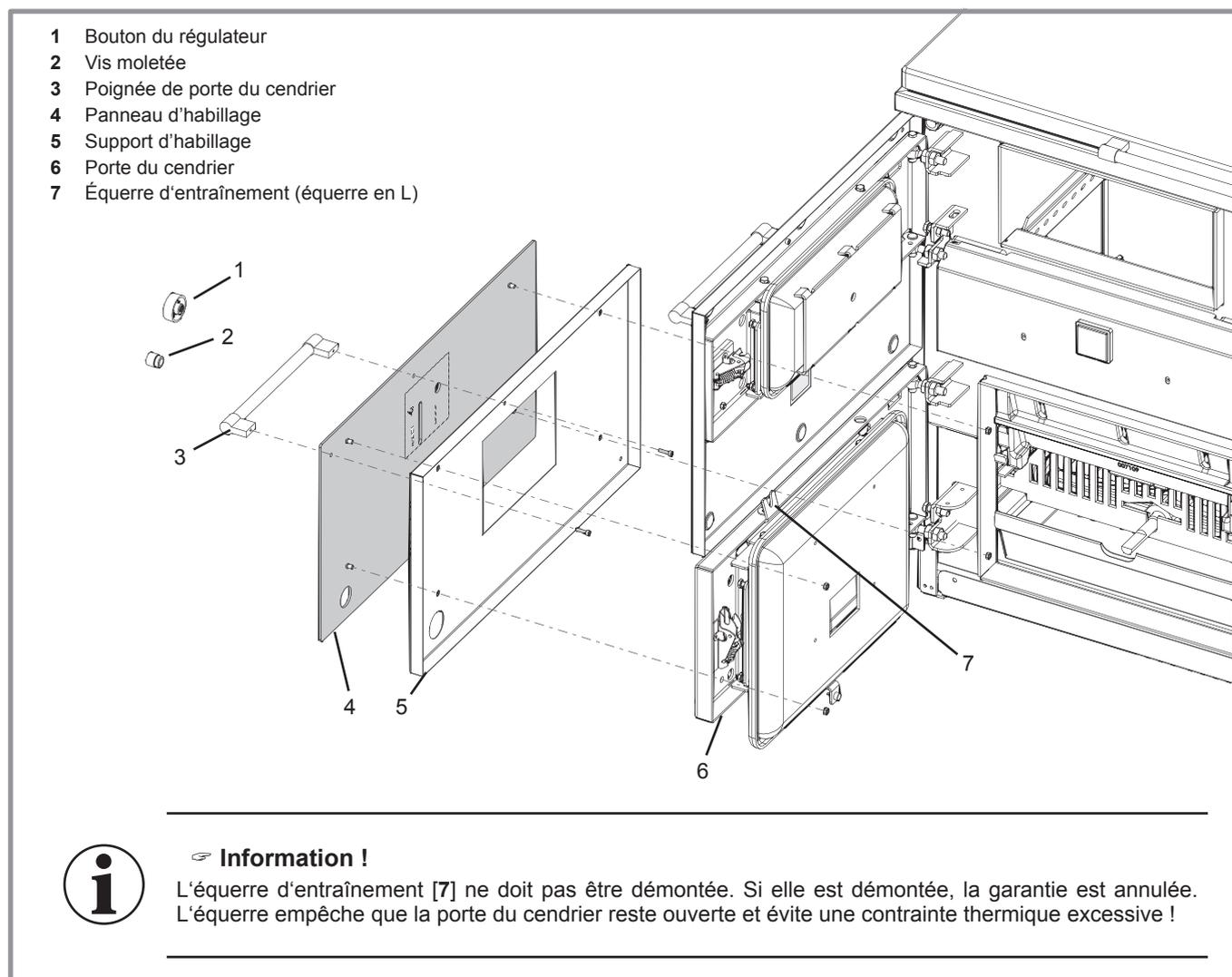


fig. 8 - Montage du panneau de protection décoratif (sur la porte du cendrier)

2.6 Fumisterie

2.6.1 Montage de la buse de sortie fumées

Le raccordement de la cuisinière de chauffage central à la cheminée est possible à l'arrière (2 sorties fumées possibles, cf. *fig. 3, page 5*) ou sur le côté (droit ou gauche). La buse de sortie fumées est livrée dans le compartiment de remplissage (les vis de fixation sont dans le sachet).

• **Montage** (*fig. 9*) :

- Supprimer la tôle prédécoupée (sortie arrière) ou dévisser et supprimer l'obturateur [5] et l'agrafe de fixation [4] (sorties latérales).
- Déposer et supprimer l'isolation [3] et la tôle d'obturation [2] ainsi que le cordon d'étanchéité [1] en desserrant les (2 ou 4) vis.
- Visser la buse de sortie fumées [6] à l'aide des 4 vis fournies. Le cordon d'étanchéité n'est pas nécessaire au niveau de la buse de sortie fumées.

Information!



L'isolation ronde de petite taille [2] est destinée au raccordement latéral et l'isolation ronde de grande taille [3] fournie est destinée au raccordement à l'arrière.

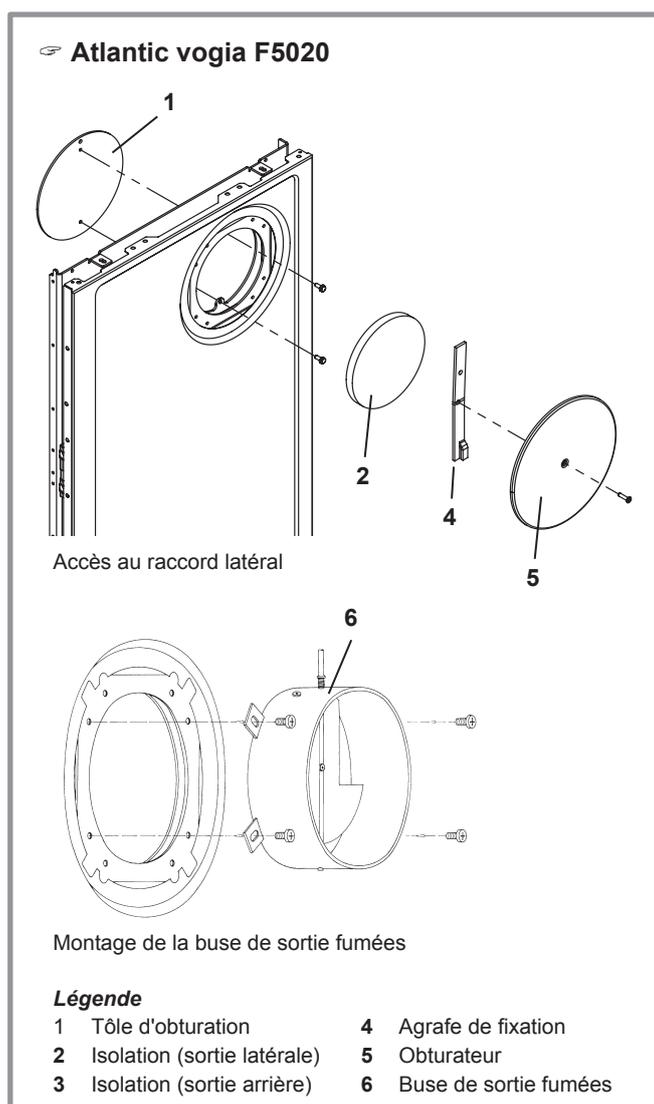


fig. 9 - Suppression de l'obturateur et montage de la buse de sortie fumées

2.6.2 Conduit de raccordement à la cheminée

- **Rappel** : Le conduit de raccordement doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

L'appareil doit être raccordé au conduit d'évacuation au moyen de tuyaux de fumée du commerce agréés pour résister aux produits de combustion (exemple : inox, tôle émaillée, céramique). L'utilisation des conduits de raccordement en aluminium est interdite.

La section du conduit de raccordement ne doit pas être inférieure à celle de la buse de sortie de l'appareil.

Le conduit de raccordement doit être démontable. Le conduit de raccordement ainsi que le (Volet de départ fumées) doivent être visibles, accessibles et ramonables.

La buse de sortie fumées doit être raccordée au conduit de manière étanche.

Il est impératif qu'aucun condensat ne pénètre dans la chaudière : le pied du conduit doit être équipé d'un té de purge.

Raccorder le té de purge à l'égout.

• **Montage du conduit de raccordement**

- Installer le conduit de raccordement en pente ascendante vers la cheminée (angle idéal : 45°). Longueur maximale du conduit de raccordement à la cheminée : 3 m.



Information !

La longueur d'une partie légèrement ascendante (angle max. de 30°) ou horizontale de ce conduit de raccordement ne doit pas dépasser 1 m.

- Éviter les coudes à 90° et opter plutôt pour des coudes à 45°.
- Le conduit de raccordement et la buse murale ne doivent pas rétrécir la section de la cheminée. La buse murale doit être maçonnée de façon étanche aux gaz de fumées.
- Un coupe-tirage est nécessaire, en cas de dépassement du tirage maximal en service (voir § 2.6.5, page 13). Nous recommandons l'emploi de régulateurs de tirage économiseurs d'énergie EEX pour que la cheminée soit bien aérée et reste sèche.

Attention !



Il est interdit d'installer des régulateurs de tirage économiseurs d'énergie ou des clapets de sécurité contre l'explosion dans une pièce d'habitation. Veuillez tenir compte des prescriptions et directives légales.

- Pour le raccordement latéral direct à la cheminée, la distance minimale entre la paroi latérale et la cheminée est de 13 mm pour la commande du volet de départ fumées et pour l'orifice de mesure de contrôle.

2.6.3 Conduit d'évacuation des fumées

• Rappel

Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

Le conduit d'évacuation doit être stable, en bon état et doit permettre un tirage suffisant (15 Pa).

Le conduit doit être de section normale et constante sur toute sa longueur afin de favoriser le tirage thermique.

Le conduit doit être propre. Effectuer un ramonage à l'aide d'une brosse "hérissron" pour éliminer les dépôts de suies et décoller les goudrons.

Le conduit doit avoir une bonne isolation thermique afin d'éviter tout problème de condensation.

L'utilisation des conduits de raccordement en aluminium est interdite.

Le conduit ne doit être raccordé qu'à un seul appareil.

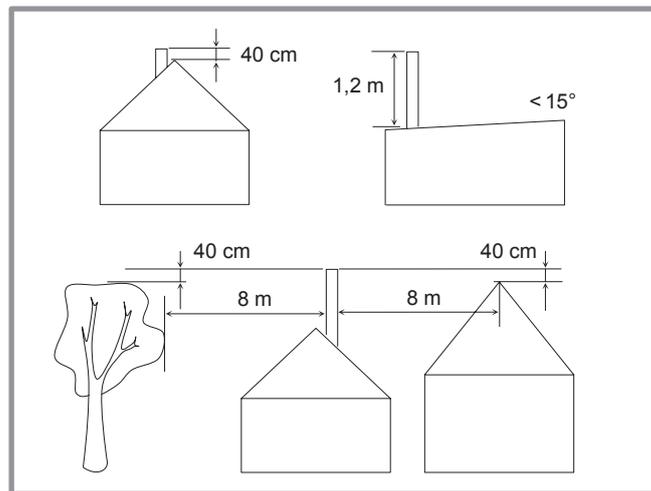


fig. 10 - Hauteur de la souche du conduit d'évacuation

2.6.4 Valeurs indicatives pour installation d'évacuation des fumées

Les indications relatives à la cheminée sont uniquement des valeurs indicatives qui ne peuvent pas remplacer une évaluation sur site de la cheminée par un expert.

		Unité	Atlantic vogia F 5020
Cheminée isolée	Hauteur minimum ¹	m	6,5
	Ø minimum	mm	150
Cheminée maçonnée, non isolée ²	Hauteur minimum ¹	m	8
	Section minimum	mm	150 x 150

¹ Hauteur d'interception effective (hauteur entre entrée du tube des fumées et l'embouchure de la cheminée).
² En considération d'une éventuelle non-atteinte du point de rosée, il convient de tenir compte des longueurs et sections max. des cheminées.

2.6.5 Caractéristiques techniques pour le dimensionnement de l'installation d'évacuation des fumées selon la norme EN 13384-1

	Symbole	Unité	Vogia F 5020
<i>Valeurs dans la pratique</i>			
Puissance calorifique nominale	Q	kW	19,9
Charge calorifique nominale (puissance de combustion)	QN	kW	24,8
Concentration volumique en CO ₂	σ (CO ₂)	%	8,3
Débit massique des fumées à puissance nominale	m	kg/s	0,0214
Durée de combustion à puissance nominale (valeur moyenne entre deux intervalles de nettoyage)	TW	°C	297
Tirage de cheminée requis	PW	Pa	15
Diamètre du raccord d'évacuation des fumées à l'arrière, à gauche, à droite	Ø	mm	150
Diamètre du raccord d'évacuation des fumées en haut	Ø	mm	130

2.7 Raccordements hydrauliques

2.7.1 Raccordement au système de chauffage

Montage aisé avec 2 x départ et 2 x retour 1¼". Le vissage en cas de montage au ras du mur est ainsi possible directement derrière la cuisinière. Avec le raccordement à vis, la cuisinière peut à tout moment être facilement déconnectée du système de tuyauteries (par ex. pour le crépi après installation). La cuisinière est livrée avec : 4 raccords à vis d'angle 1¼", 2 bouchons 1¼" et 2 mamelons 1¼" - 1" avec joints Klingerit.



Information !

Rincer soigneusement les tuyauteries et les radiateurs avant de mettre la cuisinière de chauffage central en service.

• Mise en place de l'écrou raccord (fig. 11) :

Placer l'écrou raccord dans le haut sur le raccordement de la cuisinière ①, le pousser vers le bas ② et l'enfiler dans le bas ③

• Fourniture hydraulique (fig. 12) :

Sont joints:

- 4 coudes à écrou 1¼"
- 2 mamelons 1¼" - 1"
- 2 bouchons 1¼"

• Raccordement de ballon ECS (tube 1¼") :

- Le mamelon 1¼" - 1" est inutile.

• Purge d'air :

Remarque: Réaliser l'étanchéité du coude de purge d'air avant de commencer le montage.

La purge d'air doit être vissée sur le manchon 3/8" à l'arrière de la cuisinière, conformément à la fig. 13 (rep. Pg).

Pour ce faire, utiliser le coude de purge d'air avec coude 3/8" (rep. 1360, fig. 33, page 28) à filetage intérieur et extérieur. La purge d'air a ainsi lieu sur l'évidement carré dans la baguette de jointoiement murale.

Si une purge d'air automatique est souhaitée, utiliser un pot de purge avec vanne d'arrêt. La baguette de jointoiement murale reste ainsi amovible !

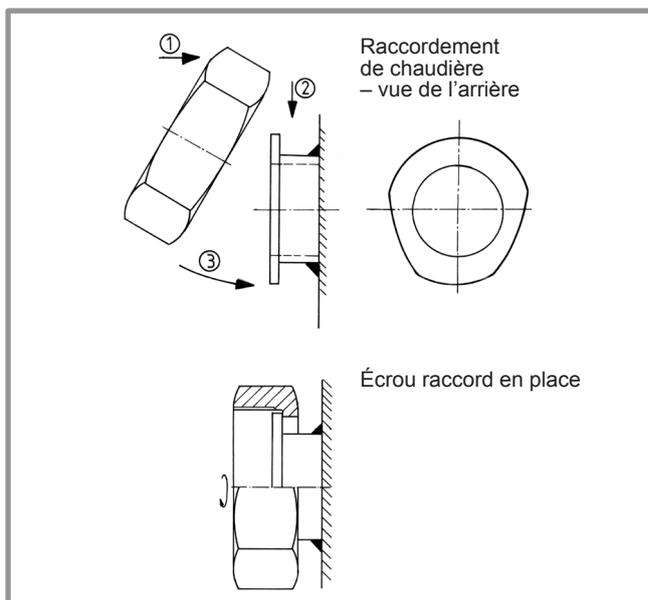


fig. 11 - Mise en place de l'écrou raccord

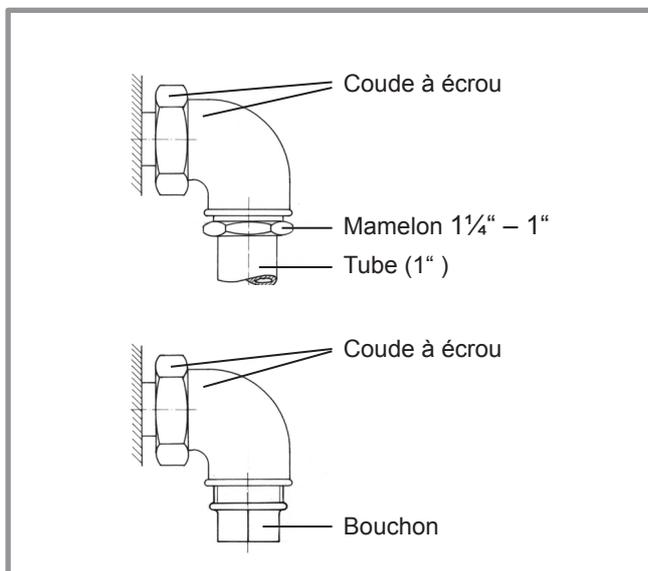


fig. 12 - Mise en place des coudes à écrou

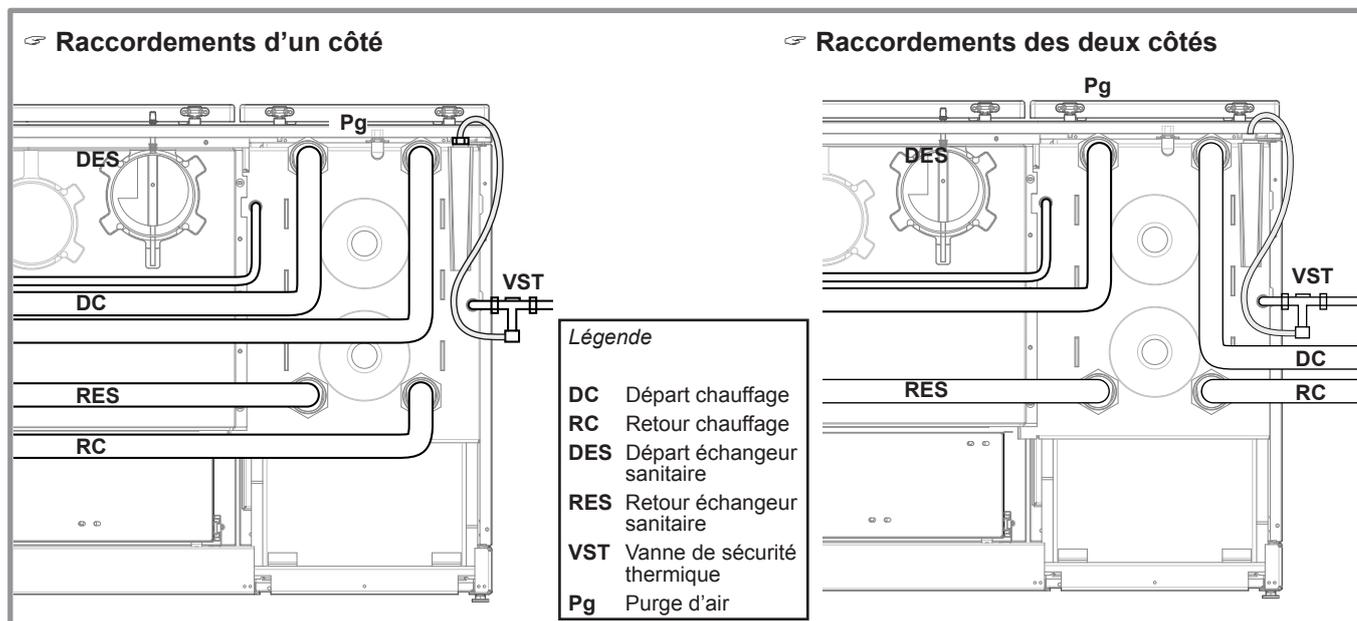


fig. 13 - Raccordements et vanne de sécurité thermique

2.7.2 Montage de la vanne de sécurité thermique

- Le montage terminé, la vanne de sécurité thermique et le raccord-en T de nettoyage doivent encore être accessibles.
- En vue du contrôle fonctionnel, l'écoulement doit être visible ; pour cette raison, utiliser un entonnoir d'écoulement.
- Le raccord ne doit pas pouvoir être verrouillé à la main.

Branchement selon EN 303-5 :

Pression minimum de raccordement de l'échangeur de sécurité thermique : 2 bars.

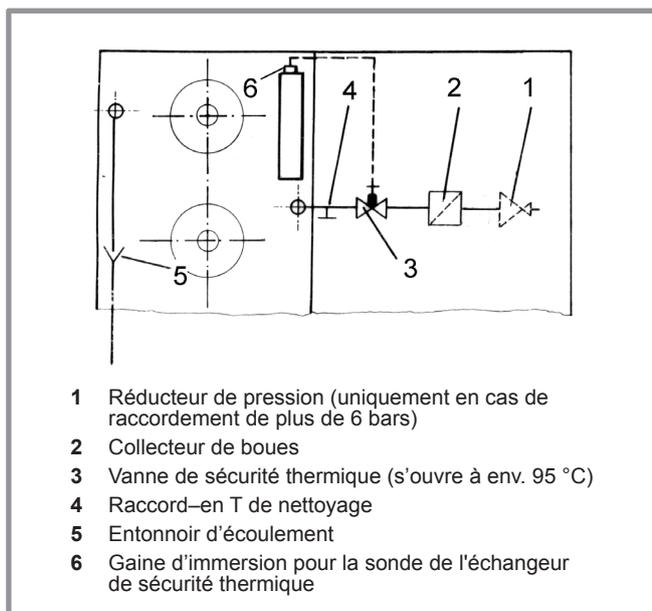


fig. 14 - Raccordement de l'échangeur de sécurité thermique

2.8 Raccordements électriques

L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur.

Les raccordements électriques ne seront effectués que lorsque toutes les autres opérations de montage (fixation, assemblage, etc.) auront été réalisées.

Effectuer les raccordements électriques suivant le schéma électrique de principe.

Configuration chauffage seul : raccorder un commutateur été/hiver (non fourni) et le thermostat chaudière (65 °C) fourni avec la cuisinière (utiliser le câble électrique de la cuisinière ; supprimer le connecteur en place).

Configuration avec ballon ECS : lorsque la consigne de température du ballon est atteinte, le thermostat ballon donne l'ordre d'arrêt. Le circulateur sanitaire est à l'arrêt. L'évacuation des calories est forcée sur le circuit chauffage (quelque soit la position du commutateur été/hiver).

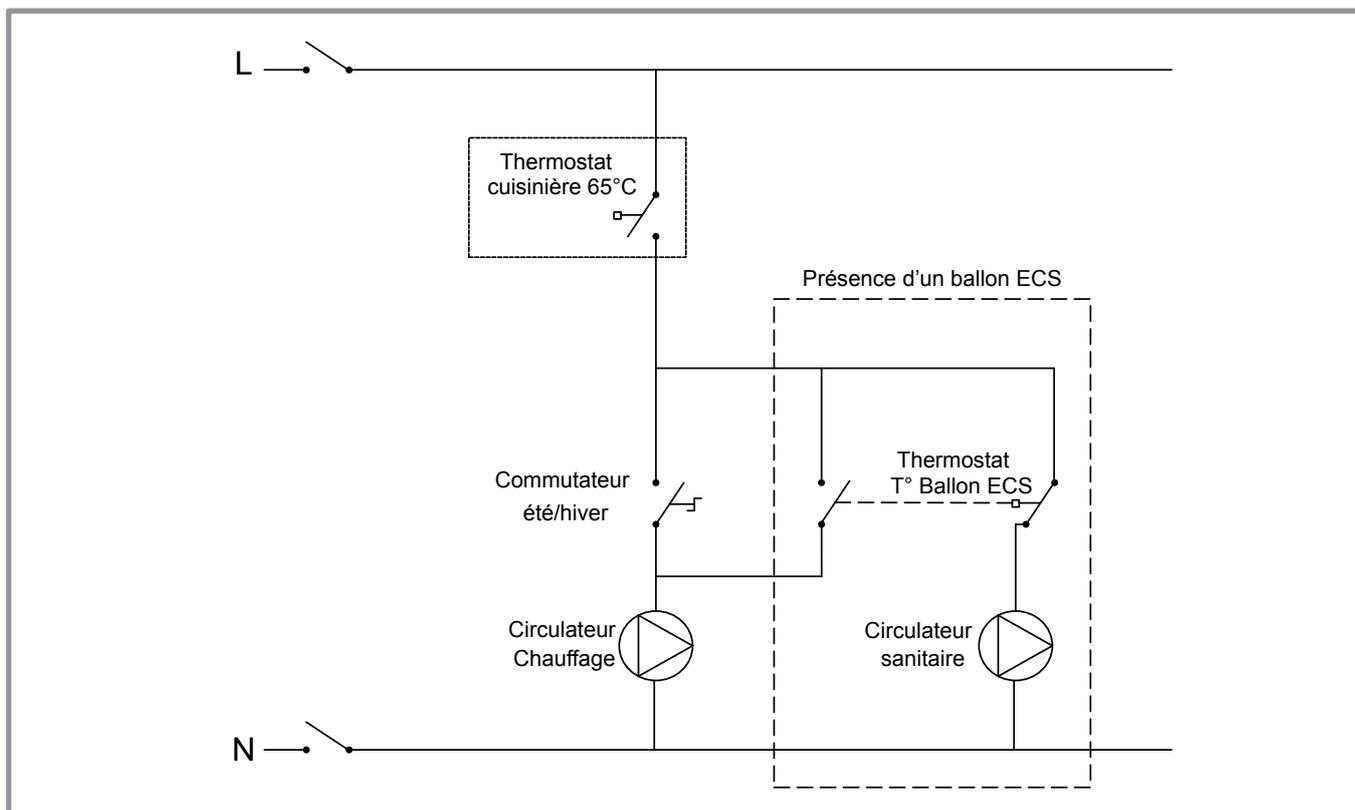


fig. 15 - Schéma électrique de principe

3 Instructions pour l'utilisateur

3.1 Combustible approprié

La cuisinière peut fonctionner avec tous types de bois de chauffage, laissés à l'état naturel. La teneur en eau du combustible doit être comprise entre 15 – 25 %. Donnée de référence : bois bien stocké pendant env. 2 ans.

- **Bûches de bois de 1/3 m :**

Longueur max. 35 cm, longueur de côté d'environ 6 à 10 cm max. ;

Toujours fendre les pièces cylindriques d'un diamètre supérieur à 8 cm !

- **Briquettes de bois :**

Utilisation de briquettes de bois, conformément aux normes ÖNORM M7135 et DIN 51731.

- **Petit bois :**

Pour autant que le bois n'ait pas été imprégné d'encre ou peint, par ex. bois de sciage, résidus de bois de construction, etc. En cas de planches de grandes dimensions, veiller à un remplissage adapté !



☞ **Attention !**

Ne pas charger de combustibles pulvérulents (combustibles poudreux, poussiéreux) – danger d'explosion !



☞ **Information !**

Ne pas utiliser de pièces en plastique, de panneaux en PVC ni de copeaux de bois ou autres combustibles similaires – ils entraînent la corrosion de la cuisinière et sont interdits par la loi sur le maintien de l'air propre.

3.2 Remarques importantes

- La cuisinière ne doit pas être transformée sauf avec des pièces d'origine proposées.
- N'installer que des pièces détachées d'origine disponibles chez votre partenaire du service après-vente ou directement chez nous.
- Emploi de combustible écologique, de haute qualité et sec.
- Entretien et nettoyage à intervalles réguliers de la cuisinière, des voies de fumées, du conduit de raccordement et de la cheminée. Le non-respect de ces consignes augmente automatiquement les dysfonctionnements, les pannes et les endommagements, inévitablement liés à des ennuis et des coûts. Les pièces d'usure, les pièces soumises à de fortes contraintes thermiques ou des pièces de cuisinière cassées doivent être si possible rapidement réparées ou remplacées.



☞ **Attention !**

La cheminée peut se boucher quand la cuisinière est remise en chauffe après une interruption de fonctionnement prolongée. Avant de mettre la cuisinière en service, faire vérifier la cheminée par un spécialiste (ramoneur).

- N'ouvrir la porte de cendrier que pour le chauffage et le décrochage. N'ouvrir également la porte de chargement que pour faire l'appoint de combustible afin d'éviter l'échappement de gaz de chauffage.

- Amenée suffisante d'air frais sur le site d'installation pendant le chauffage. Un échange d'air équivalent à au moins 0,8 fois par heure doit être garanti par une aération durable et sûre de la pièce. En cas de portes et de fenêtres à fermeture hermétique, ou quand d'autres appareils, tels que hotte aspirante, sèche-linge, ventilateur, etc. enlèvent de l'air à la pièce où est installé la cuisinière, de l'air frais doit être amené le cas échéant de l'extérieur.

- Comportement à adopter en cas de feu de cheminée : Laisser fermer les portes de chauffage et de cendrier. Régler le registre à combustible économique dans la position inférieure et le régulateur de tirage sur 0. Ne jamais essayer d'éteindre le feu de cheminée avec de l'eau. La cheminée pourrait éclater des suites de formation brusque de vapeur d'eau.

3.3 Essai de fonctionnement

Selon la norme EN 12828, le bon fonctionnement de l'installation et des dispositifs de sécurité (par ex. soupape de sécurité, vanne de sécurité thermique) doit être vérifié annuellement et confirmé par un spécialiste (installateur, constructeur de systèmes de chauffage).

3.4 Descriptif des organes

3.4.1 Éléments fonctionnels et éléments de commande

Atlantic vogia F 5020 est une cuisinière de chauffage central avec combustion supérieure, un thermostat minimum incorporé et une grille réglable en hauteur.

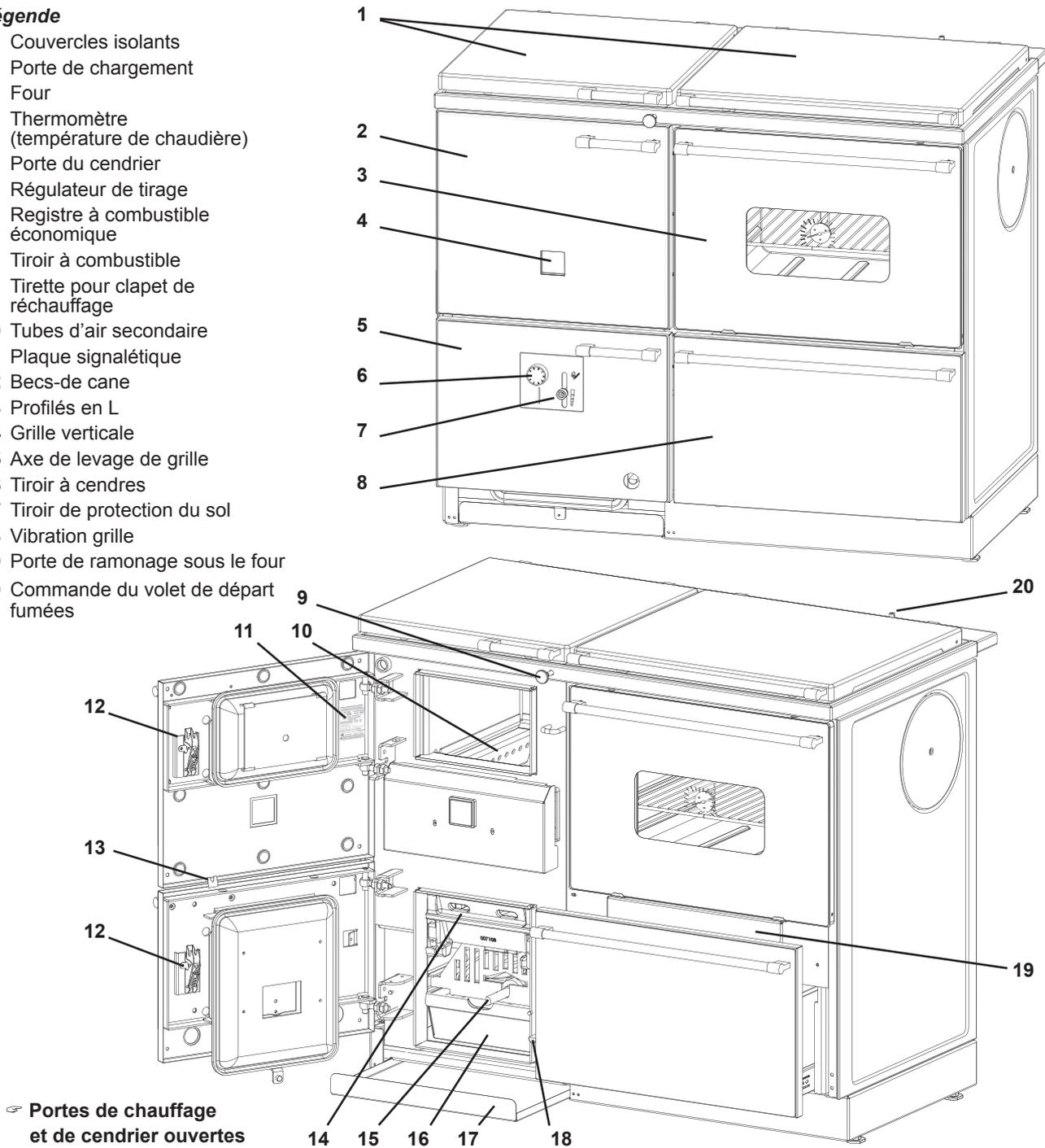
voir *fig. 16, page 17.*

3.4.2 Outils de nettoyage et accessoires

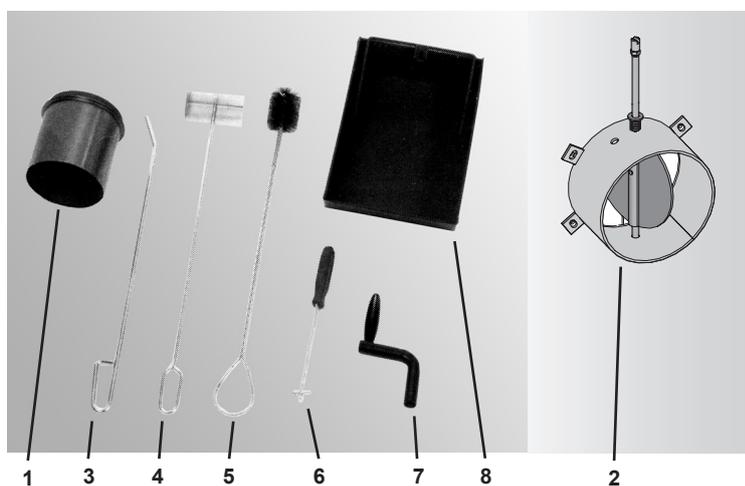
voir *fig. 16, page 17.*

Légende

- 1 Couvertres isolants
- 2 Porte de chargement
- 3 Four
- 4 Thermomètre (température de chaudière)
- 5 Porte du cendrier
- 6 Régulateur de tirage
- 7 Registre à combustible économique
- 8 Tiroir à combustible
- 9 Tirette pour clapet de réchauffage
- 10 Tubes d'air secondaire
- 11 Plaque signalétique
- 12 Becs-de cane
- 13 Profilés en L
- 14 Grille verticale
- 15 Axe de levage de grille
- 16 Tiroir à cendres
- 17 Tiroir de protection du sol
- 18 Vibration grille
- 19 Porte de ramonage sous le four
- 20 Commande du volet de départ fumées



Portes de chauffage et de cendrier ouvertes



Sont livrés, respectivement :

- 1 Buse coulissante
- 2 Buse de sortie fumées (équipée du volet de départ fumées)
- 3 Tisonnier
- 4 Racle à suie
- 5 Brosse de nettoyage
- 6 Poignée de manipulation
- 7 Manivelle (dispositif de relevage - secouage de grille)
- 8 Tiroir à cendres

La poignée de manipulation (6) permet :

- d'ouvrir le couvercle de cuisson perforé
- de régler le volet de départ fumées
- d'ouvrir la grille verticale

fig. 16 - Cuisinière Atlantic vogia F 5020, outils de nettoyage et accessoires

3.4.3 Régulateur de tirage

Le régulateur de tirage est installé dans la porte de cendrier et est commandé au moyen de la manette rotative (fig. 17).

Il régule :

- l'alimentation en air de combustion,
- la température de la cuisinière et donc
- la puissance utile

en tenant compte de l'alimentation en air primaire pour les faibles émissions.

3.4.4 Registre à combustible économique

Le registre de combustible économique (fig. 17), comme le régulateur de tirage, est monté dans la porte du cendrier.

Il sert à :

- économiser du combustible,
- prolonger la combustion,
- maintenir basse la température des fumées,
- et donc à améliorer le rendement.

Le registre de combustible économique adapte l'alimentation en air de combustion

- au tirage de cheminée existant
- et à la puissance de cuisinière souhaitée.

Pour cet appareil, un tirage de cheminée d'au moins 0,15 mbar est requis. Si le tirage de votre cheminée correspond à cette valeur, régler le registre de combustible économique comme décrit dans la notice de chauffage.

Si le tirage de la cheminée est légèrement supérieur à 0,15 mbar, fermer un peu plus le registre de combustible économique. Quand le tirage de la cheminée est plutôt faible, ouvrir un peu plus le registre de combustible économique.

Pour cela, desserrer la vis moletée, déplacer le tiroir dans la position correspondante et resserrer la vis moletée.

Si le tirage de la cheminée est nettement supérieur à 0,20 mbar, faire appel au ramoneur – prévoir une consommation de bois plus importante.



Information !

Quand le tirage de la cheminée est trop élevé (> 0,25 mbar), il se produit une surcontrainte thermique des éléments de la cuisinière et par conséquent une annulation de la garantie.

3.4.5 Volet de départ fumées

Le volet de départ fumées se trouve dans la buse de sortie fumées. Seul le bouton de commande ressortant de la buse de fumées est visible.

Le volet de départ fumées

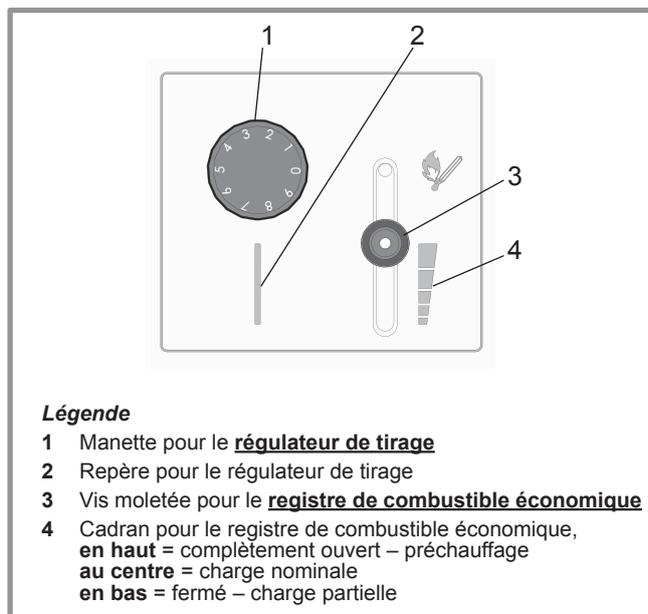
- doit toujours être en position d'ouverture lors du préchauffage – rep. ① fig. 18.
- réduit le tirage de la cheminée s'il est durablement trop élevé (réglage en fonction des besoins).

Remarque : essayer d'abord de réduire le tirage de la cheminée en réglant le registre à combustible économique – voir § 3.4.4.

La fente sur le bouton de commande indique la position du volet de départ fumées. Position de fente = position de volet.

Pour préchauffer la cuisinière, ouvrir complètement le volet de départ fumées – rep. ② fig. 18.

- ☞ **Tourner complètement le volet de départ fumées une fois tous les 15 jours. Ceci évite les dépôts de suie.**



Légende

- 1 Manette pour le **régulateur de tirage**
- 2 Repère pour le régulateur de tirage
- 3 Vis moletée pour le **registre de combustible économique**
- 4 Cadran pour le registre de combustible économique, **en haut** = complètement ouvert – préchauffage **au centre** = charge nominale **en bas** = fermé – charge partielle

fig. 17 - Régulateur de tirage et registre de combustible économique

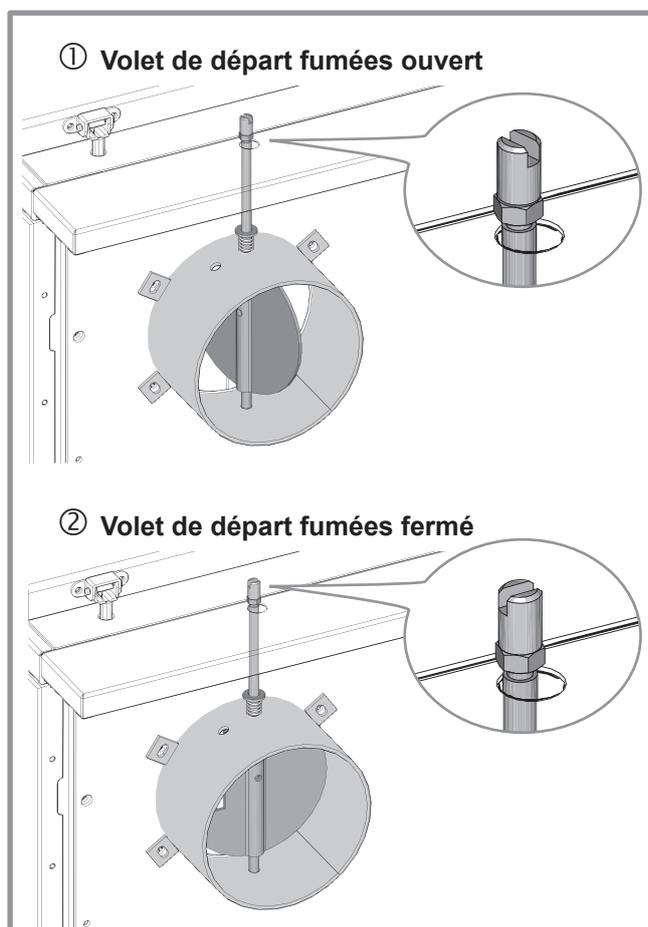


fig. 18 - Volet de départ fumées

3.4.6 Clapet de préchauffage

Le clapet de préchauffage se trouve dans le déflecteur arrière. Il s'ouvre et se ferme au moyen du bouton de commande. Le bouton de commande se trouve sur la partie avant droite du cadre de plaque de cuisson (*fig. 19*).

Ouverture du clapet de préchauffage : tirer le bouton de commande puis le pousser vers le bas jusqu'à ce que la tige à coulisse s'enclenche.

Fermeture du clapet de préchauffage : lever le bouton de commande et le laisser glisser vers l'intérieur.

- ☞ **Le clapet de préchauffage ne doit être ouvert que pour le préchauffage ou l'ajout de combustible. En mode continu, il doit être fermé.**

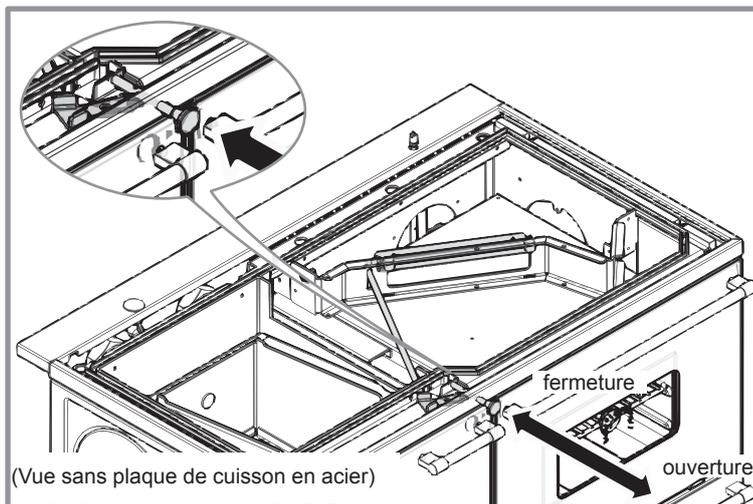


fig. 19 - Ouverture / Fermeture du clapet de préchauffage

3.4.7 Grille relevable avec dispositif agitateur

Le levage ou l'abaissement de la grille permet d'adapter le volume de remplissage pour :

- un **fonctionnement normal** (par ex. chauffage et cuisson en hiver et période de transition, env. 5 - 6 kg de bois) => grille dans le bas.
- un **fonctionnement économique** (par ex. cuisson en été, env. 2 - 3 kg de bois) => grille dans le haut (env. 10 cm sous le tube d'air secondaire).

Déplacer la grille avec la manivelle du dispositif de relevage.

La manivelle se trouve derrière la porte de cendrier, sous la grille verticale (*fig. 20*).

- Rotation dans le sens des aiguilles d'une montre : **relevage**
- Rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre : **abaissement**

Le mouvement est limité dans le haut et dans le bas par des butées. Par conséquent, ne pas actionner trop fort la grille. Ne pas déplacer la grille lorsque le combustible est froid.

Avant le préchauffage et l'alimentation en combustible, bien secouer la grille. Le tisonnier se trouve à droite dans le bas, à côté du régulateur de tirage (*fig. 21*).

La manivelle du dispositif agitateur permet de :

- commander la grille quand la porte de cendrier est fermée,
- secouer la grille dans n'importe quelle position,
- garantir une manutention confortable et d'assurer une alimentation d'air optimale.

3.4.8 Tiroir de protection du sol

Le tiroir de protection du sol est intégré dans le socle de la cuisinière.

Il est sorti d'env. 5 cm par un ressort quand la porte du cendrier est ouverte (*fig. 22*).

Sortir complètement le tiroir de protection du sol pour vider le tiroir à cendres ou nettoyer la cuisinière.

Il est prévu pour collecter la cendre qui tombe.

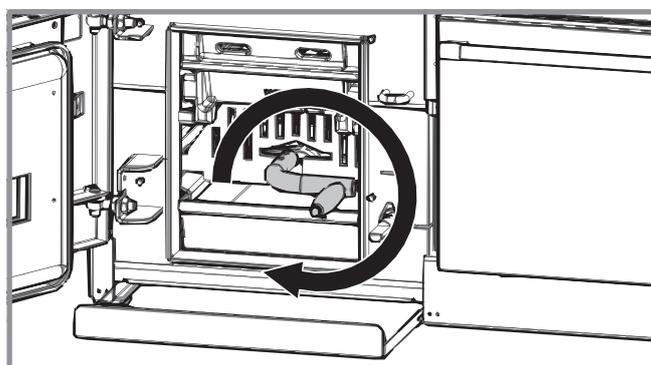


fig. 20 - Grille relevable

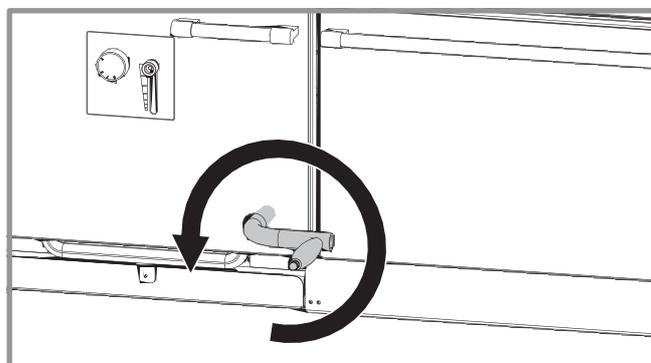


fig. 21 - Dispositif agitateur

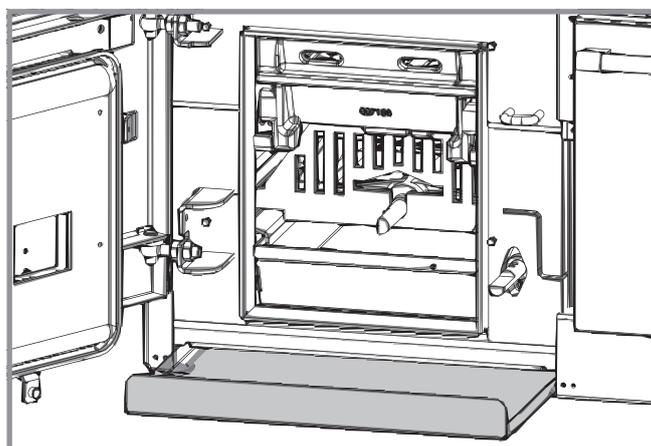


fig. 22 - Tiroir de protection du sol

3.4.9 Thermostat minimum:

Le thermostat minimum n'active le circulateur chauffage et également le circulateur du ballon ECS que lorsque la température d'eau de la cuisinière dépasse 65 °C. Ceci permet d'éviter la formation de condensat et donc la corrosion de la cuisinière ; ceci prolonge la durée de vie de la cuisinière.



Information !

Le thermostat minimum doit être raccordé pour éviter la formation de condensat. **La température de commutation pré réglée à 65 °C ne doit pas être modifiée.** Quand cette condition n'est pas respectée, une corrosion de la cuisinière peut survenir et annuler par conséquent la garantie.

3.5 Consignes de sécurité

- Ne jamais toucher les pièces brûlantes de la cuisinière (plaque de cuisson, cadre de plaque de cuisson, four, conduit de fumées, couvercle isolant, grille, tiroir à cendres, plaque guide-cendres, etc.). Ne poser des objets combustibles ni sur le four, ni sur le couvercle isolant.
- Quand la grille est dans la plus haute position, la plaque de cuisson peut être portée à incandescence. **Dans cette position de la grille, ouvrir le couvercle isolant.**
- La porte de cendrier doit être fermée, sauf pour le préchauffage, afin de permettre le contrôle de la combustion. Dans le cas contraire, il existe un risque de surchauffe.
- Ne jamais porter la plaque de cuisson en acier à incandescence. Pour cela, n'ajouter si possible que de petites quantités de combustible et régler le registre à combustible économique au bon niveau.
- Ne jamais préchauffer la cuisinière quand il y a peu ou pas du tout d'eau dans l'installation et quand une consommation de chaleur < 6 kW n'est pas disponible.
- Ne pas faire fonctionner la cuisinière à une température supérieure à 90 °C.
- Ne régler ni le régulateur de tirage, ni le registre à combustible économique suivant les valeurs des tableaux dans la notice de chauffage.

3.6 Mise en service initiale du chauffage

L'appareil nécessite en permanence de l'air de combustion. Les fenêtres et les portes sur le site d'installation ne doivent par conséquent pas être étanches à l'air. Ceci est particulièrement important dans les pièces d'un volume inférieur à 4 m³ par kW de puissance calorifique nominale.

Les hottes d'aspiration, ventilateurs peuvent influencer de façon négative sur la combustion. Prévoir le cas échéant une ouverture d'amenée d'air.

Quand l'appareil est installé :

- Faire mesurer le tirage de cheminée. Le tirage de cheminée correct est la base pour le réglage du registre à combustible économique, ainsi que du bon fonctionnement de l'appareil.
- Remplir l'installation d'eau.
- Purger complètement l'air de l'installation.
- Ouvrir tous les dispositifs de verrouillage (valves d'arrêt, tiroirs et équivalents).

- Mettre le(s) circulateur(s) sous tension. Le thermostat minimum est raccordé au(x) circulateur(s), il ne laisse le(s) circulateur(s) démarrer qu'à une température de chaudière d'env. 65 °C.

- Nettoyer tous les éléments du revêtement afin d'éviter la calcination de tâches.

- Avec une plaque de cuisson en acier, enlever d'abord l'huile avec un chiffon doux ou du papier.

Remarque !



À la première mise en chauffe, l'huile résiduelle s'évapore avec de légères fumées et odeurs. Les résidus d'huile peuvent être enlevés avec des produits de nettoyage liquides. Il convient d'assurer une bonne aération du local d'implantation.

3.6.1 Remarques relatives à la cuisson, au rôtissage et à la cuisson au four

- a) Fermer le clapet de préchauffage.
- b) La capacité de cuisson est augmentée en relevant la grille. La puissance est au maximum quand la grille est à env. 10 cm au-dessous du tube d'air secondaire.
- c) Réguler la température du four avec le régulateur de tirage (rep. 1, fig. 17, page 18).
- d) Ajouter fréquemment de petites quantités de combustible pour que la température du four reste constante.
- e) Contrôler la température du four avec le thermomètre de four (fig. 23). La température indiquée sert de donnée de référence, (c'est une indication, la température peut varier avec un temps de retard).
- f) La zone la plus chaude pour cuisiner se trouve au-dessus du couvercle de cuisson perforé (fig. 24). La température de table de cuisson diminue côté four.
- g) Pour la cuisson et la cuisson au four, l'eau de la chaudière est toujours chauffée en même temps. Il convient par conséquent de s'assurer de toujours avoir une consommation de chaleur (circuit chauffage, ballon ECS ou ballon d'hydro-accumulation).

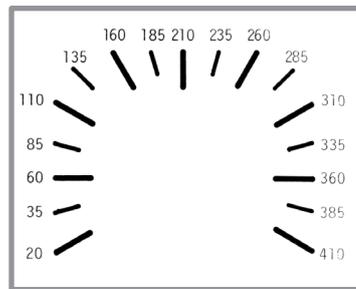


fig. 23 - Thermomètre de four

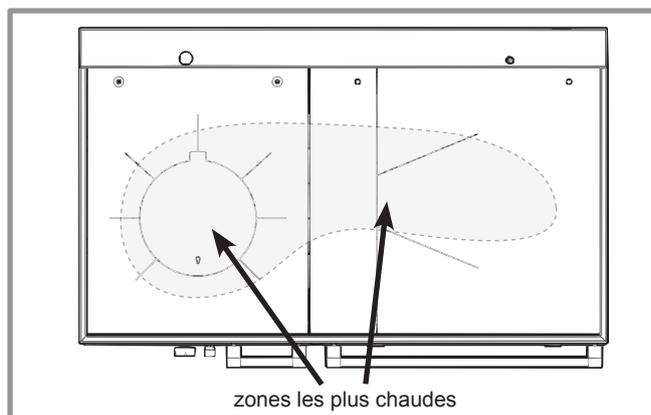


fig. 24 - Zone chaude de la plaque de cuisson

3.6.2 Remarques relatives au régime chauffage

- a) Maintenir toujours la température de la chaudière au-dessus de 70 °C en l'ajustant au moyen du régulateur de tirage et de la vanne mélangeuse.
- b) En été, on a noté que le tirage de la cheminée était moindre qu'en hiver. La chaudière peut pour cette raison fumer au préchauffage ou en fonctionnement.

Remède :

- ouvrir le clapet de préchauffage avant de procéder au préchauffage ou à l'ajout de combustible,
- préchauffer la cheminée par la porte de ramonage (rep.19, fig. 16, page 17),
- ajouter de petites quantités de combustible.

3.7 Régime chauffage - Préchauffage ou ajout de combustible

• Contrôle avant le démarrage du chauffage

- Pression de l'installation (pression de l'eau de chauffage) :

L'installation doit être remplie et purgée. La pression de l'installation, si celle-ci est froide, doit être d'au moins 1,0 bar (max. 1,8 bar). Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à votre installateur.

- Aération et dégagement d'air :

Veillez à une bonne aération et à une bonne évacuation de l'air du local d'implantation. Dans la mesure du possible, l'air amené doit être maintenu exempt de poussière.

- Cheminée :

Faites régulièrement contrôler et éventuellement nettoyer votre cheminée par un ramoneur.

- Dispositifs de verrouillage :

S'assurer que les dispositifs de verrouillage installés dans l'installation de chauffage ont été réglés de façon correcte.

- Vanne de sécurité thermique :

Contrôle de l'entonnoir d'écoulement. Aucune goutte ne doit s'écouler de l'entonnoir.

3.7.1 Préchauffage - Démarrage du régime de chauffage

• Procéder comme suit :

- S'assurer que le(s) circulateur(s) sont opérationnels (alimentation électrique, éventuels interrupteurs manuels).
- Nettoyer tous les jours la cendre sur la grille. Dans la position la plus basse de la grille, la cendre peut être aisément éliminée en rabattant la grille verticale.
- Disposer d'abord quelques morceaux de papier froissé sur la surface de la grille, puis accumuler du petit bois sur env. 15 – 20 cm de hauteur.
- Ouvrir complètement le registre à combustible économique pour garantir une alimentation suffisante en air.
- Ouvrir le volet de départ fumées.
- Ouvrir le clapet de préchauffage.
- Allumer le papier. Relever la grille verticale, fermer la porte du cendrier.
- Attendre que le matériau de préchauffage brûle complètement.

- Ajouter 1 couche de bûches de bois de 33 cm en longueur (sur env.10 cm de hauteur) et les répartir uniformément.
- Quand la première couche de bois brûle intégralement, régler le registre à combustible économique à peu près au centre.
- Fermer le clapet de préchauffage.

• Réglages pour le préchauffage:

Combustible	Bûches de bois de 1/3m
Porte du cendrier	Fermer après l'allumage
Régulateur de tirage	Régler sur 6 – 8
Grille relevable	- Position basse (fonctionnement normal) - Position haute (régime économie ou cuisson)
Circulateur	Opérationnel, (le thermostat minimum commute à partir d'env. 65 °C)
Volet de départ fumées	Ouvert
Registre à combustible économique	Position médiane jusqu'à complètement ouvert (en fonction du tirage de la cheminée)
Clapet de préchauffage	Ouvert

3.7.2 Ajout de combustible - Poursuite du régime de chauffage

• Procéder comme suit:

- Ouvrir le clapet de préchauffage.
- Ouvrir avec précaution la porte de chargement, à cause de l'échappement des fumées .
- Ajouter du combustible.
- Fermer le clapet de préchauffage au bout de 1 à 2 minutes.
- **Pour de faibles émissions et un rendement élevé, nous recommandons :**
 - d'ajouter de petites quantités de combustible, d'ajouter du combustible à courts intervalles (30 – 60 min),
 - Après l'ajout, régler un bref instant (1 à 2 minutes) le registre à combustible économique sur la position complètement ouverte pour accélérer l'allumage.

3.7.3 Réglage et durée de combustion

• Réglage et durée de combustion

Position de la grille (fig. 25/ fig. 26)	Remplissage	Durée	Dégagement de chaleur	Registre à combustible économique (rep. 1, fig. 17, page 18)	Régulateur de tirage (rep. 3, fig. 17)
inférieure	3 kg	35 min.	Eau circuit de chauffage, plaque de cuisson en acier et four.	au centre	6 - 8
	6 kg	1 h.			
supérieure	1,8 kg	20 min.		presque fermé	6

3.7.4 Fonctionnement normal

La grille relevable est dans la position la plus basse (fig. 25) et le **préchauffage** a lieu comme décrit au § 3.7.1.

En **fonctionnement normal**, la cuisson est possible comme en régime cuisson et économie !

Le remplissage maximum est de 6 kg de bûches de bois (33 cm) en longueur, **mais au maximum jusqu'au bord inférieur du tube d'air secondaire**. Selon leur tailles, ceci représente environ 5 à 7 bûches.

La durée de combustion pour cette quantité de bois est d'environ 1 à 1,5 heure.

3.7.5 Régime économie ou cuisson

La grille relevable se trouve à env. 10 cm au-dessous du tube d'air secondaire (fig. 26).

Le préchauffage s'effectue comme décrit § 3.7.1.

Utiliser cependant moins de combustible (env. 2 kg de bois). La plus haute température de four règne sur le couvercle de cuisson perforé, au centre. Cette zone est la mieux appropriée pour la cuisson préliminaire rapide. Pour la poursuite de la cuisson ou le maintien au chaud, les zones extérieures sont préconisées.

Information !



Dans la position supérieure de la grille, le dégagement de chaleur vers le circuit d'eau n'est pas interrompu ! En régime cuisson, un dégagement de chaleur suffisant d'au moins 6 kW (par ex. chauffage du ballon ECS) doit également être assuré !

3.7.6 Chauffage pendant la période de transition

À des températures extérieures supérieures à 15 °C, il existe un risque d'avoir une combustion médiocre des suites du faible tirage de la cheminée. Ceci a pour conséquence un surcroît de suie dans les conduites de fumées du four et dans la cheminée.

☞ **Attiser plus souvent le foyer et ajouter plus fréquemment du combustible en plus petites quantités (utiliser le clapet de préchauffage). Ceci permet de réduire la formation de suie pendant la période de transition.**

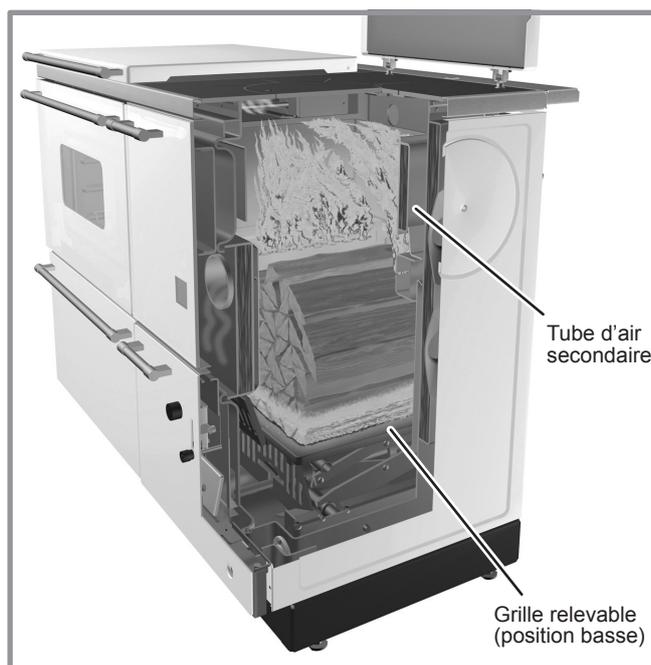


fig. 25 - Grille relevable (position basse) : espace de remplissage maximal

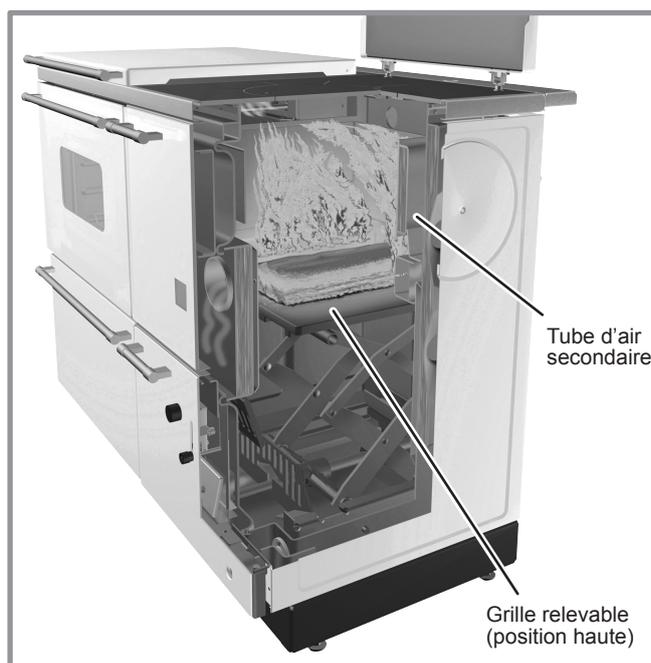


fig. 26 - Grille relevable (position haute) : espace de remplissage réduit



A series of horizontal lines for writing, spaced evenly down the page.

4 Entretien et nettoyage

4.1 Habillage

Nettoyer l'habillage en utilisant au besoin un chiffon humide. En cas de saleté tenace, utilisez de l'eau savonneuse ou de la lessive diluée (n'utilisez pas de produit corrosif ou d'instruments avec des arêtes vives).

4.2 Plaque de cuisson en acier, cadre de plaque de cuisson

Éliminer immédiatement les débordements de cuisson ou les projections de graisse.

• Plaque de cuisson en acier

Une plaque de cuisson encrassée se nettoie le mieux avec du produit de nettoyage liquide (les taches calcinées ou les points de rouille peuvent être enlevés avec une laine de fer fine).

Après le nettoyage, la plaque de cuisson (de préférence tiède) doit être frottée légèrement avec un chiffon imbibé d'huile non acide (par ex. huile alimentaire).

Information !



N'utiliser que quelques gouttes d'huile pour éviter les odeurs à la prochaine mise en chauffe.

De la pâte à four usuelle peut être utilisée pour l'entretien. Un détergent à granulométrie fine est approprié pour nettoyer le cadre de plaque de cuisson.

4.3 Surfaces d'échange et voies d'évacuation des fumées

Chaque millimètre de couche de suie sur les surfaces d'échange et les voies d'évacuation des fumées signifie environ 5% de combustible consommé en plus !

☞ **Une chaudière propre économise du combustible et préserve l'environnement.**

☞ **Economiser du combustible : nettoyer toujours la chaudière à temps !**

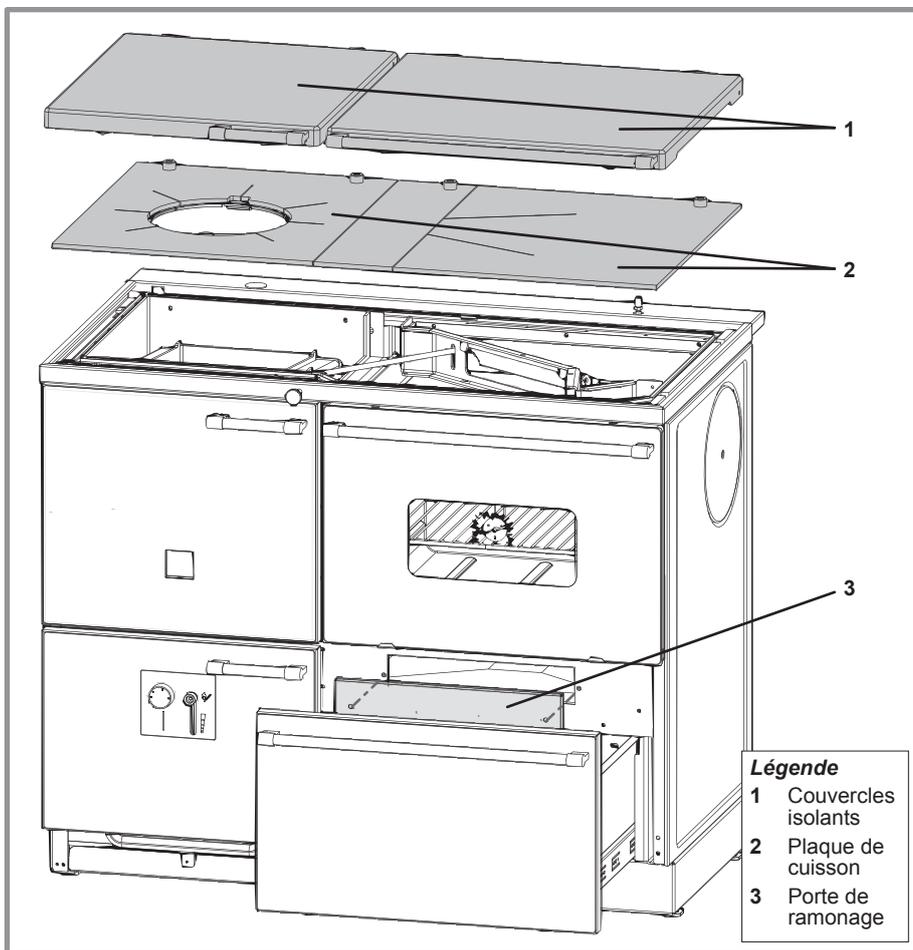


fig. 27 - Dépose couvercles isolants, plaques de cuisson et porte de ramonage

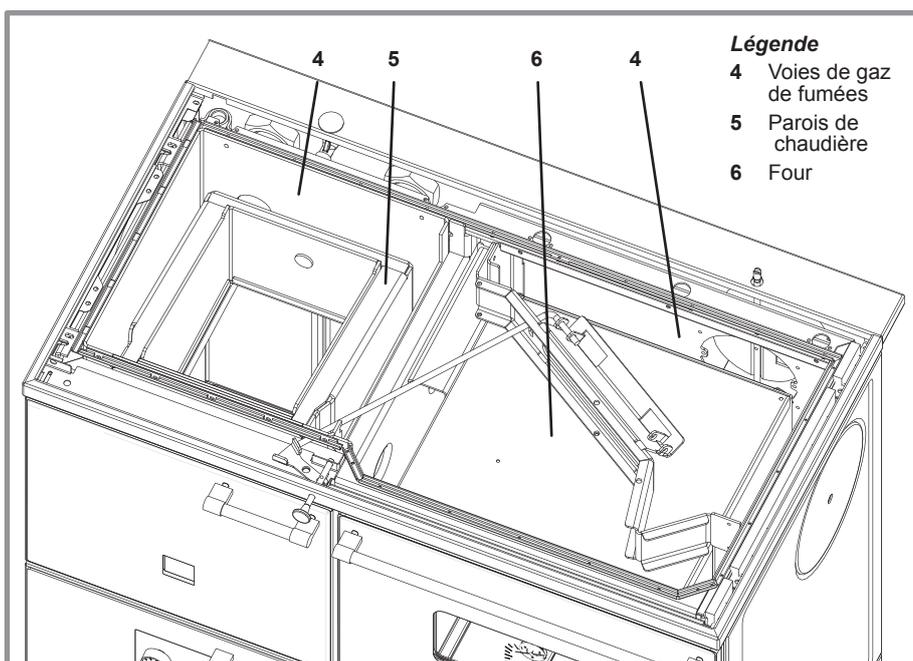


fig. 28 - Accès aux voies de fumées, parois de chaudière et four (vue du dessus, sans couvercles isolants, ni plaques de cuisson)

Information !



Pendant la période de chauffage, nettoyer la chaudière tous les 1 – 2 mois. **Les intervalles de nettoyage indiqués sont des temps approximatifs !** Les intervalles de nettoyage dépendent de la qualité du combustible, du type d'utilisation et des différentes phases de fonctionnement (par ex. charge partielle importante, temps d'arrêt prolongé pendant le fonctionnement...).

• Ordre de nettoyage :

- a) Retirer les couvercles isolants (fig. 27).
- b) Plaque de cuisson en acier : Déposer et nettoyer les plaques de cuisson en acier (fig. 27).
- c) Frotter et nettoyer les parois de la cuisinière et les voies de fumées latérales et arrières avec une racle à suie et une brosse de nettoyage (fig. 28, page 24).
- d) Éliminer (de préférence vers le haut) la suie raclée avec un aspirateur ou avec la racle à suie.
- e) Balayer les parois extérieures du four et les voies de fumées autour du four et aspirer les résidus avec un aspirateur ou les chasser vers l'ouverture de ramonage (rep. 3, fig. 28, page 24).
- f) Sortir le tiroir à combustible et ouvrir la porte de ramonage se trouvant derrière. Le tiroir à combustible peut être complètement sorti en retirant le mandrin se trouvant au centre.
- g) Tenir le tiroir à cendres sous l'ouverture de ramonage et évacuer tous les résidus se trouvant sur le fond du four par la porte de ramonage.
- h) **Bien refermer la porte de ramonage.** Rentrer le tiroir à combustible.



Information !

En fonctionnement, la porte de ramonage ne doit pas être ou rester ouverte (rep. 3, fig. 28)

- i) Plaque de cuisson en acier : Poser les plaques de cuisson en acier et les couvercles isolants.

4.4 Dispositif de relevage de grille

Enduisez fréquemment les arbres de l'agitateur de grille et du dispositif de relevage de grille avec un lubrifiant résistant à la chaleur (fig. 29).

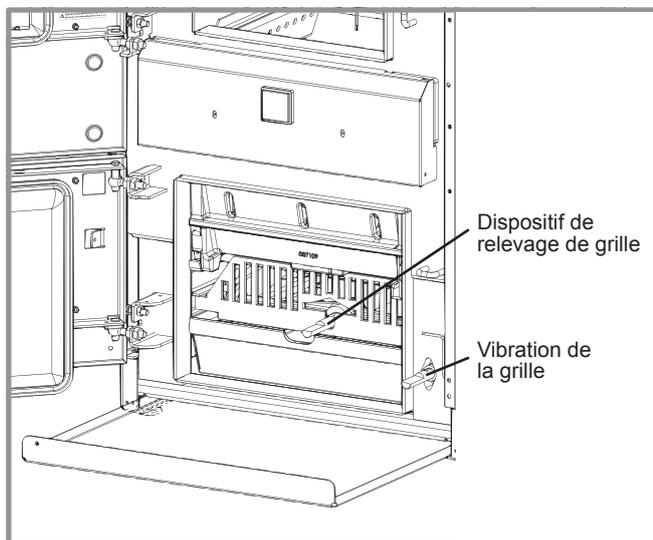


fig. 29 - Graissage de l'agitateur et du dispositif de relevage de grille

4.5 Contrôle et entretien de la vanne de sécurité thermique

Attention !



Le bon fonctionnement de la vanne de sécurité thermique doit être contrôlé une fois par an par un spécialiste, de même que le degré d'entartrage de l'échangeur de sécurité thermique. Si l'échangeur de sécurité thermique est entartré, il doit absolument être détartré.

- Presser le capuchon rouge contre la soupape (fig. 30) => l'eau doit s'écouler dans l'entonnoir.
 - Faible écoulement vers l'entonnoir => échangeur de sécurité thermique entartré (pomper un agent anti calcaire –, par ex. de l'acide formique, à travers l'échangeur de sécurité thermique).
 - La vanne de sécurité thermique goutte => nettoyer le joint du piston et le siège de la soupape. Si le joint est endommagé => changer le piston.
- Remarque : Pour cela, il n'est pas nécessaire de démonter la robinetterie !

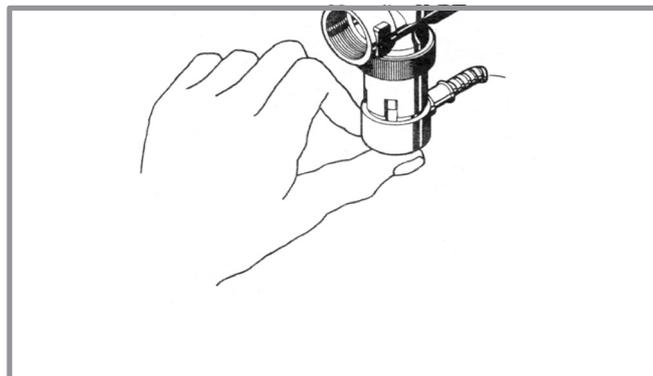


fig. 30 - Vanne de sécurité thermique

4.6 À la fin de la période de chauffage

- Nettoyer à fond la cuisinière (voir § 4.3, page 24).
 - Contrôler le degré d'encrassement du conduit de fumées posé en direction de la cheminée et le nettoyer au moins une fois par an.
 - Fermer toutes les portes et les volets d'air.
 - Ne pas vidanger l'eau.
 - Nettoyer la plaque de cuisson en acier puis la replacer avec de l'huile alimentaire non acide.
- Si l'appareil reste pendant une période prolongée hors service pendant la période de chauffage, des pièces contenant de l'eau peuvent geler. Ajouter de l'antigel.

5 Élimination des défauts

Si vous souhaitez appeler le service après-vente Atlantic ou le partenaire de service après-vente suite à un dérangement, veuillez noter au préalable les données suivantes qui sont marquées sur la plaque signalétique :

- Type
- Numéro de série
- Année de construction

La plaque signalétique se trouve à l'intérieur de la porte de chargement.

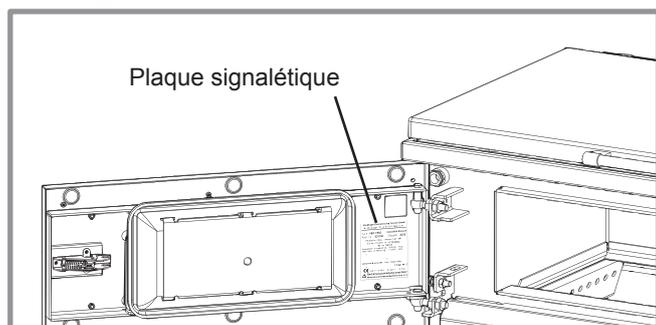


fig. 31 - Plaque signalétique

5.1 Surchauffe de la chaudière

Une surchauffe de la chaudière est possible quand :

- il y a un manque d'eau dans l'installation,
- la purge d'air de la chaudière ou de l'installation n'est pas complète,
- la circulation dans les radiateurs et vers le ballon ECS est interrompue (mélangeur fermé, valve fermé),
- le circulateur est arrêté,
- le régulateur de tirage est réglé trop haut,
- la porte du cendrier est ouverte,
- le registre à combustible économique est réglé trop haut,
- la grille relevable est mal réglée (mode hiver en bas, mode été en haut).

Quand la vanne de sécurité thermique est raccordée à l'échangeur de sécurité thermique incorporé, la soupape thermique laisse passer de l'eau de refroidissement quand la température d'eau de la chaudière dépasse 95 °C. Ceci permet d'éviter une surchauffe de la chaudière.

☞ **Remarque importante !**

Procédure en cas de surchauffe, quand la vanne de sécurité thermique ne fonctionne pas :

- Ouvrir tous les organes d'arrêt hydrauliques (vanne mélangeuse, vannes).
- Fermer le registre à combustible économique.
- Fermer le régulateur de tirage (le visser jusqu'à ce qu'une forte résistance soit perçue).
- Fermer la porte du cendrier.
- Ouvrir les robinets d'eau chaude.

Quand aucune de ces mesures ne donne le résultat escompté, retirer le lit de braises.



☞ **Attention !**
Risque de brûlure !

5.2 Échappement des fumées...

☞ **La cause de l'échappement des fumées est un tirage de cheminée insuffisant.**

5.2.1 Lors du préchauffage :

- Ouvrir le clapet de préchauffage.
- Fermer la porte de cendrier, régler le registre à combustible économique au centre.
- À basse pression atmosphérique :
=> préchauffer la cheminée avec du papier (porte de ramonage de la cheminée) pour éliminer la surpression dans la cheminée.

5.2.2 Lors de l'ajout de combustible :

- Ouvrir le clapet de préchauffage.
- Combustible ajouté trop tôt, c'est-à-dire que la chaudière contient encore trop de combustible
=> attendre qu'il n'y ait plus que de la braise.
- Avant d'ouvrir la porte, le registre à combustible économique peut être complètement fermé ; attendre quelques minutes et n'ouvrir qu'ensuite la porte de chargement.

5.2.3 En permanence :

- Réglage du registre à combustible économique au maximum jusqu'au centre, le cas échéant également au-dessous.
- Faire vérifier le tirage de la cheminée pendant le fonctionnement par le ramoneur ; il doit être > 0,15 mbar. Si ce tirage n'est pas atteint en fonctionnement, il convient d'envisager un assainissement de la cheminée avec le ramoneur / l'installateur.

5.3 Pas de montée en température de la chaudière

• Causes :

trop peu d'aide à l'allumage (palier auxiliaire d'allumage) **ou** bois d'allumage trop grossier.

=> Le papier froissé doit recouvrir toute la surface de la grille **ou** utiliser suffisamment de petit bois (longueur de côté < 4 cm).

• Cause:

utilisation de bois trop grossier.

En particulier pour le préchauffage ou en cas de très longs intervalles d'ajout de combustible (> 2 heures), la quantité de braises existante est généralement insuffisante.

=> avant d'ajouter de plus gros morceaux ce bois, il est recommandé de placer du bois finement coupé dans la chaudière.

=> Bien secouer auparavant la grille et ouvrir ensuite complètement le registre à combustible économique après l'ajout de combustible (en fonction de la cheminée) pour allumer rapidement le bois.

• Cause :

utilisation de bois trop humide.

=> L'humidité du bois doit être de 15 – 25 %, ceci correspondant en règle générale à 1 – 2 années de stockage du bois dans un endroit bien aéré.

=> Quand du bois trop humide est brûlé, une partie de l'énergie de combustion doit être utilisée pour sécher suffisamment le bois ; ceci refroidit la combustion donc l'appareil fonctionne avec une puissance moindre et de mauvaises valeurs d'émissions (fort encrassement de l'appareil).

• **Cause :**

besoins calorifiques de l'installation trop élevés.

En particulier dans les grosses installations, la montée notable en température de la chaudière au-dessus de 70 °C peut durer plusieurs heures. Ceci n'est pas un dysfonctionnement, car la totalité de l'eau contenue dans l'installation doit d'abord être chauffée.

=> Si aucune élévation de température n'est notée même après toute une journée de chauffage ininterrompu, contacter l'installateur et lui demander de calculer les besoins calorifiques pour le bâtiment.

5.4 Fort encrassement de la chaudière

• **Cause :**

Consommation de chaleur insuffisante.

Une consommation de chaleur minimum de 6 kW doit être garantie de façon durable.

=> Ouvrir complètement les radiateurs, ainsi que d'éventuels mélangeurs manuels.

=> Les intervalles d'ajout de combustible doivent être en outre prolongés et la quantité de combustible réduite.

• **Cause :**

température de retour durablement trop basse.

Dans les très grosses installations à besoins calorifiques élevés, l'augmentation de la température de retour dure très longtemps ; le cas échéant, contacter l'installateur et lui demander de calculer les besoins calorifiques pour le bâtiment.

Pour alimenter un ballon d'hydro-accumulation, un kit de bouclage hydraulique (température retour à 55 °C) est impérativement requis.

5.5 Consommation de bois élevée

• **Cause :**

tirage de cheminée trop important.

La puissance nominale de la cuisinière Atlantic vogia est atteinte à partir d'un tirage de cheminée de 0,15 mbar ; si le tirage de cheminée effectif est nettement supérieur (> 0,20 mbar), l'appareil est en «surchauffe».

=> Cela signifie qu'une plus grande quantité de bois est consommée et brûlée, avec augmentation de la température des fumées et baisse du rendement.

Remède :

=> Fermer un peu plus le registre à combustible économique pour réduire efficacement la puissance utile et rehausser le rendement de l'appareil.

6 Maintenance et Pièces Détachées

6.1 Service après-vente et réparations

Seules les personnes spécialisées et disposant des qualifications requises sont autorisées à effectuer des travaux de service et de réparation.

6.2 Contrôle et entretien de la vanne de sécurité thermique

☞ **Prière d'informer vos clients.**



☞ **Attention !**

Le bon fonctionnement de la vanne de sécurité thermique doit être contrôlé une fois par an par un spécialiste, de même que le degré d'entartrage de l'échangeur de sécurité thermique. Si l'échangeur de sécurité thermique est entartré, il doit absolument être détartré.

- Presser le capuchon rouge contre la soupape (*fig. 32*) => l'eau doit s'écouler dans l'entonnoir.

- Faible écoulement vers l'entonnoir => Échangeur de sécurité thermique entartré (pomper un agent anti calcaire –, par ex. de l'acide formique, à travers l'échangeur de sécurité thermique).

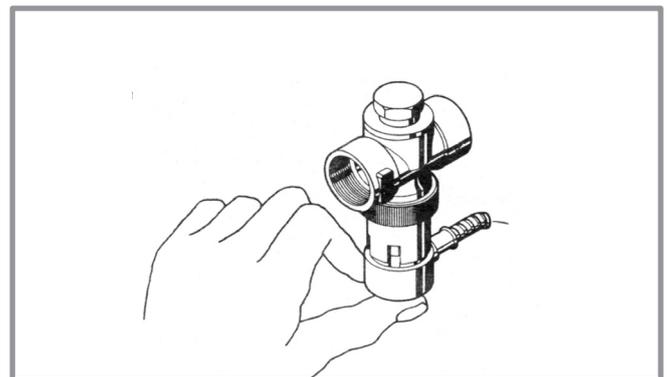


fig. 32 - Vanne de sécurité thermique

- La vanne de sécurité thermique goutte => nettoyer le joint du piston et le siège de la soupape.

Si le joint est endommagé => changer le piston.

Remarque : Pour cela, il n'est pas nécessaire de démonter la robinetterie !

N°	Désignation	Atlantic vogia F 5020	N°	Désignation	Atlantic vogia F 5020
5	Tôle de recouvrement de four intérieure	701148	470	Écrou à oreilles M6	701056
20	Tôle de recouvrement de four latérale	701223	480	Tringlerie clapet de préchauffage	701210
30	Tôle de recouvrement arrière	701111	490	Tige filetée	701237
40	Tôle de recouvrement de gauche	701124	500	Verre de four blanc signal	701099
50	Tôle de recouvrement droite	701125	510	Verre pour porte de four intérieure	701003
60	Capot de recouvrement de four blanc signal	701138	515	Poignée	701040
70	Capot de recouvrement de chaudière blanc signal	701140	520	Cordon en fibre de verre 5 mm	701027
80	Cache de protection	701028	530	Poignée 149	701039
90	Capot pour tige filetée	701239	540	Poignée 519	701038
100	Capot cadre de plaque de cuisson	701224	550	Purgeur manuel	701026
110	Capot thermostat	701104	560	Compas de levage	701234
120	Buse sortie fumées (et volet de départ fumées)	701244	570	Tôle porte de chargement	701112
125	Règle d'écartement	701167	580	Contre-porte de chargement blanc signal	701113
130	Axe palier de porte	701035	590	Table de cuisson (côté four)	701021
140	Clapet de préchauffage	701209	600	Table de cuisson (côté chaudière)	701018
145	Boulon à embase	701043	620	Support plaque de cuisson avant	701215
150	Tiroir à cendres	701100	630	Cadre de plaque de cuisson	701206
160	Tôle de porte de cendrier	701114	640	Tiroir à bois	701203
170	Contre-porte de cendrier	701107	650	Contre-tiroir à bois	701069
180	Support couvercle isolant	701061	655	Tôle d'isolation de four	701151
190	Boulon à oeillet M10x40	701066	656	Isolation tôle de recouvrement	701163
200	Boulon à oeillet M10x50	701066	657	Isolation tôle de recouvrement au-dessus	701164
210	Four	701211	665	Isolation règle d'étanchéité	701165
220	Porte de four	701142	670	Isolation joint de cache de protection	701202
230	Porte de four cpl. blanc signal	701117	680	Isolation porte de chargement	701009
240	Poignée de manipulation	701221	695	Isolation de tôle anti-rayonnement	701166
245	Angle de fixation	701149	700	Isolation chaudière arrière	701236
250	Vis Parker 42x13	701053	710	Isolation chaudière latérale	701010
260	Panneau de porte de cendrier blanc signal	701120	720	Isolation chaudière avant gauche	701007
270	Panneau de tiroir à bois blanc signal	701118	730	Isolation chaudière avant droite	701008
280	Obturbateur blanc signal	701134	770	Manette	701015
310	Tiroir de sol	701233	780	Coude n° 95T 5/4"	701044
320	Boulon Ø10x30	701034	790	Bouton volet de départ fumées	701060
325	Support de boulon	701146	810	Plaque à gâteaux	701145
330	Grille à rôtir	701006	820	Manivelle vibration	701241
340	Registre à combustible économique	701091	830	Sabot d'appui	701029
350	Charnière de couvercle	701186	840	Vis à tête fraisée bombée 48x16	701062
355	Rondelle de recouvrement	701162	850	Vis à tête fraisée bombée 48x22	701054
357	Règle d'étanchéité	701161	860	Vis à tête fraisée bombée M5x16 TT	701057
360	Cordon d'étanchéité porte cendrier / chargement	701130	870	Volet d'air	701093
370	Cordon d'étanchéité plaque de cuisson	701136	872	Profilés en L porte de cendrier	701181
380	Douille d'écartement	701036	880	Support mural	701226
390	Volet de départ fumées	701216	890	Thermostat minimum	701084
400	Tôle suspendue arrière	701101	900	Écrou dispositif de relevage arrière	701198
410	Tôle suspendue de gauche, droite	701070	910	Écrou dispositif de relevage avant	701238
420	Tôle suspendue avant	701102	915	Écrou M8 bas	701048
430	Ressort volet de départ fumées	701017	920	Goupille cannelée d'ajustage 6x24	701050
440	Ressort doigt de gant	701031	930	Goupille cannelée d'ajustage M6x30	701059
450	Régulateur de tirage	701013	940	Tampon silicone	701001
460	Tôle de maintien régulateur de tirage	701106	950	Porte de ramonage	701143

NB : La liste des pièces détachées (page 29 et page 31) s'applique aux vues éclatées (fig. 33 et fig. 34).

N°	Désignation	Atlantic vogia F 5020
955	Cardre arrière	.701169
957	Cardre avant	.701170
960	Bouton moleté	.701016
970	Chicane de gaz de fumées	.701214
980	Mamelon 241 5/4"-1"	.701012
990	Brosse de nettoyage	.701000
1010	Buse de sortie fumées	.701204
1020	Grille	.701024
1030	Support de grille	.701103
1040	Support de grille cpl.	.701230
1050	Paroi arrière	.701207
1060	Racle à suie	.701217
1070	Axe vibration	.701083
1080	Tôle de protection pour porte de cendrier	.701105
1090	Tôle de protection pour porte de chargement	.701109
1110	Vis à six pans M6x12 TT	.701064
1120	Paroi latérale gauche blanc	.701182
1130	Paroi latérale droite blanc	.701183
1140	Tube d'air secondaire	.701072
1150	Socle	.701126
1160	Tôle de socle	.701232
1165	Douilles de serrage	.701055
1170	Charnière embrochable de gauche	.701078
1180	Charnière embrochable de droite	.701079
1190	Grille verticale	.701032
1195	Barre de clapet de préchauffage	.701154
1200	Tisonnier	.701218
1205	Tôle anti-rayonnement	.701150
1210	Bouchon 290 5/4"	.701019
1215	Sonde d'immersion	.701030
1220	Thermomètre	.701014
1230	Thermomètre four	.701004
1240	Thermostat	.701041
1250	Paroi de séparation-isolation de four	.701213
1260	Paroi de séparation du haut	.701208
1270	Paroi de séparation entre chaudière et four	.701212
1280	Becs-de cane	.701201
1290	Écrou raccord 374 5/4"	.701020
1305	Levier de renvoi	.701159
1310	Tôle de vissage	.701110
1320	Pied réglable	.701229
1325	Glissière à Extension Totale	.701147
1330	Paroi avant de four	.701144
1340	Baguette de jointoiment mural	.701222
1350	Arbre volet de départ fumées	.701205
1360	Coude 92 3/8"	.701011
1370	Vis à tête cylindrique M5x12 TT	.701049

NB : La liste des pièces détachées (page 29 et page 31)
s'applique aux vues éclatées (fig. 33 et fig. 34).

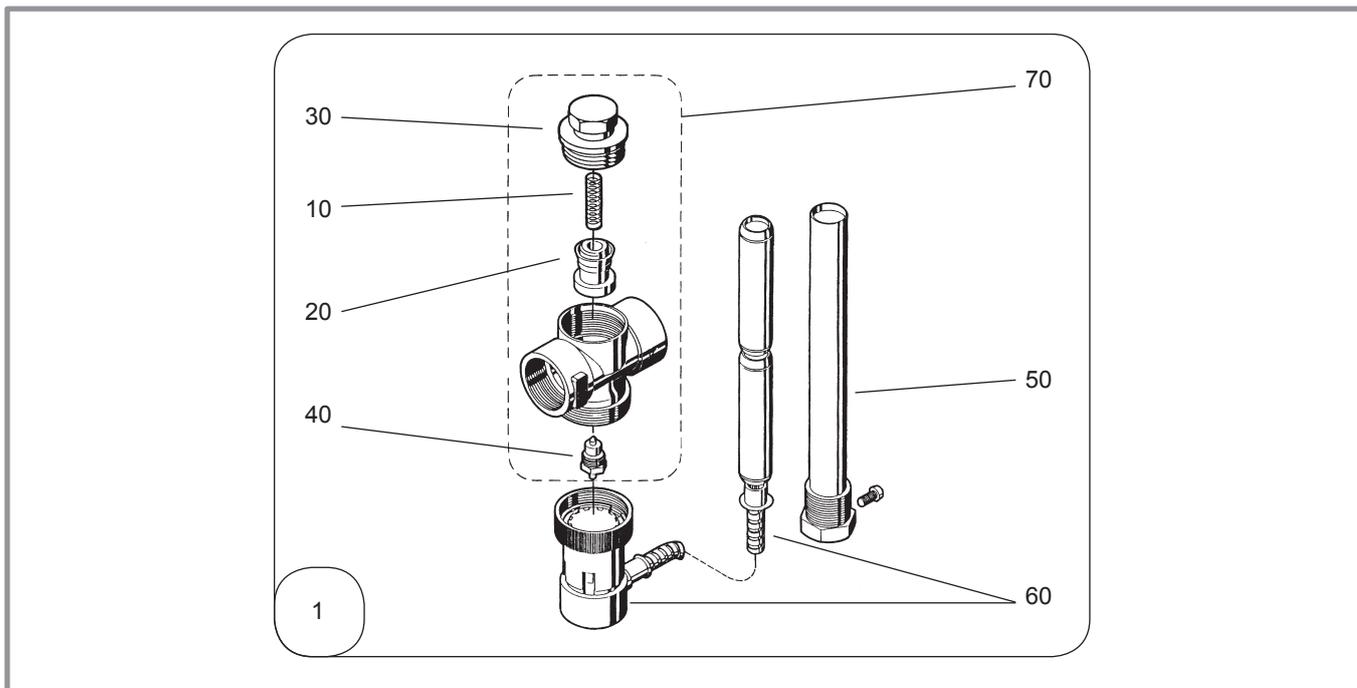


fig. 35 - Vanne de sécurité thermique – accessoires

N°	Désignation	Code
1	Vanne de sécurité thermique	701045
10	Ressort	701174
20	Piston cpl. Avec joint	701175
30	Bouchon vissé cpl.avec joint torique	701139
40	Unité de presse-étoupe	701178
50	Gaine d'immersion	701179
60	Sonde de température cpl.	701172
70	Soupape cpl.	701176



A series of horizontal lines for writing, spaced evenly down the page.



A series of horizontal lines for writing, spaced evenly down the page.

Conditions de Garantie pour la France

Complémentaires aux C.G.V.

☞ Garantie Contractuelle

Les présentes dispositions ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur du matériel, des conditions de la garantie légale qui s'applique dans le pays où a été acheté le matériel.

Nos appareils sont garantis 2 ans. Cette garantie porte sur le remplacement des pièces d'origine reconnues défectueuses par ATLANTIC.

Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de 5 ans* : Échangeur ou corps de chauffe (Thermodynamique, Sol Gaz Condensation, Murales Gaz Condensation et Basse Température, Fioul Condensation et Basse Température, Poêle à Granulés, Cuisinière et Chaudière bûche), Compresseur, Capteurs solaires, Ballons ECS.

* Garantie de durée supérieure sous condition qu'un entretien soit réalisé annuellement depuis la mise en service.

☞ Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée, à l'installation et à la mise en service de l'appareil par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'à l'utilisation et aux entretiens annuels réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

☞ Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie :

- Pièces d'usure : électrodes, fusibles, voyants lumineux, joints, turbulateurs, anodes, réfractaires, gicleurs, verres, pièces en contact avec une flamme.
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (humidité, chocs thermiques, effet d'orage, etc.).
- Les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque motif que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.



Les appareils sont conformes aux exigences de la directive relative aux produits de construction (89/106/CEE), de la directive basse tension (2006/95/CEE) et de la directive CEM (2004/108/CEE).

Les normes techniques suivantes ont été appliquées :

DIN EN 12815:	2005-09	EN 60335-1:	2007
EN 61000-6-1:	2007	EN 61000-6-3:	2007



Cet appareil est identifié par ce symbole. Il signifie que tous les produits électriques et électroniques doivent être impérativement séparés des déchets ménagers.

Un circuit spécifique de récupération pour ce type de produits est mis en place dans les pays de l'Union Européenne (*), en Norvège, Islande et au Liechtenstein. N'essayez pas de démonter ce produit vous-même. Cela peut avoir des effets nocifs sur votre santé et sur l'environnement.

Le retraitement du liquide réfrigérant, de l'huile et des autres pièces doit être réalisé par un installateur qualifié conformément aux législations locales et nationales en vigueur. Pour son recyclage, cet appareil doit être pris en charge par un service spécialisé et ne doit être en aucun cas jeté avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

Veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour plus d'informations.

* En fonction des règlements nationaux de chaque état membre.

Date de la mise en service :

Coordonnées de votre installateur chauffagiste ou service après-vente.



www.atlantic.fr
Société Industrielle de Chauffage
SATC - BP 64 - 59660 MERVILLE - FRANCE